

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | Pagination continue. |

LE MONDE ILLUSTRÉ

ABONNEMENTS :

Un an, \$3 00 - - - Six mois, \$1.50
Quatre mois, \$1.00, payable d'avance
Vendu dans les dépôts - - 5 cents la copie

15^{ME} ANNÉE, No 777.—SAMEDI, 25 MARS 1899

BERTHIAUME & SABOURIN, Propriétaires

Bureaux : No 42, PLACE JACQUES-CARTIER, MONTREAL

ANNONCES :

La ligne, par insertion - - - 10 cents
Insertions subséquentes - - - 5 cents
Tarif spécial pour annonces à long terme



PARIS : MANIFESTATION DE M. DEROULEDE ET MARCEL HABERT.—La rentrée du gén. Roget à la caserne

LE MONDE ILLUSTRÉ

MONTRÉAL, 25 MARS 1899



SOMMAIRE

TEXTE.—Cadeau à nos lecteurs.—Causerie, par F. Picard.—Le déserteur.—Instantanés, par Paul et Victor Margueritte.—Sémida, par Haude.—Poésie : Que diront, par Nicistrate Le Veilleux.—Le contrat social, par Emery Beaulieu.—L'armée américaine.—Poésie : Dame neige, par Marc Légrand.—Souvenir de l'année terrible, par Jules Hirtz.—Fantaisie, par Janvier.—Dignité du cultivateur, par Mme Dandurand.—La prière, par Lamennais.—La manifestation Deroulède.—L'erreur fondamentale, par Pol Demade.—Notes et faits.—Primes du mois de février.—Théâtre.—Jeux et amusements.—Le billard.—Gravure-devinette.—Choses et autres.

GRAVURES.—Paris : Manifestation de Paul Déroulède et Marcel Habert : La rentrée du gén. Roget à la caserne.—Portrait de Mlle Lucie Faure.—Punition corporelle dans l'armée américaine.—Paris : Le président Loubet quittant le palais de Versailles, après son élection.—La mode.—Gravure comique.—Billard.—Devinette.

CADEAU À NOS LECTEURS

Grande innovation, innovation heureuse, au journal des familles LE MONDE ILLUSTRÉ.

Déjà, LE MONDE ILLUSTRÉ distribue chaque mois, en espèces, et par un tirage public au sort, une forte somme entre tous ses abonnés. Aujourd'hui, à cette prime goûtée et loyalement payée chaque mois, LE MONDE ILLUSTRÉ en ajoute une nouvelle, qui fera sensation.

Toute personne qui enverra à l'administration, 42, place Jacques-Cartier, à Montréal, le prix d'un abonnement d'un an, aura le droit de choisir, dans la liste ci-dessous, une prime de la valeur d'un dollar, prime qui peut être composée au gré de cette personne, pourvu que le chiffre d'un dollar ne soit pas dépassé.

Deux abonnements d'un an, payés, donnent droit à choisir une valeur de deux dollars, et ainsi de suite. Un abonnement de six mois, payé, donne droit, par faveur spéciale, à un ou plusieurs objets formant un chiffre de cinquante centimes.

MODIFICATION : L'administration de notre journal décide que la prime, dans les conditions que nous venons d'exposer, sera donnée à n'importe quelle personne—abonné ancien ou nouveau—envoyant le prix de son abonnement d'avance et qui ne devra rien, ou qui aura payé tout compte en retard.

Ainsi, si quelqu'un de nos fidèles abonnés nous envoie d'avance le montant, non seulement de son abonnement, mais encore celui d'un autre abonnement pour un de ses amis, cet ancien abonné, pour les \$6.00, qu'il nous envoie, a droit à \$2.00 d'objets. S'il n'envoie que son abonnement d'un an, \$3.00, il a droit à la valeur d'un dollar, et ainsi de suite.

Voici la liste des objets à choisir :

Bottes de papeterie de fantaisie, imitation alligator...	Prix
Bottes de papeterie de fantaisie, couvertes en peluche ornements argentés	\$1.00
Bottes de papeterie de fantaisie, avec glace biseautée	1.75
Bottes de papeterie de fantaisie, avec glace biseautée	2.40
Encriers Majolika (artistique)	1.25
Statuettes bronze, sur piédestal, (sujets divers)	50
Memorandum, cuir, avec fermoir et crayon	25
Guerard & Sardou.—Dictionnaire général de la langue française, 750 pages, relié toile	60
Bescherelle.—Petit dictionnaire national, 540 pages, relié toile	45
Clifton.—Nouveau dictionnaire anglais-français et français-anglais, relié toile	1.20
Albert Ferland.—Les Mélodies Poétiques	50
Antoinette de Mirecourt, par Mme Leprohon	50
Le Loup Blanc, par Paul Féval	60
Une de perdue, deux de retrouvées, par G. de Boucherville (2 vol.)	1.00
Chansonnier des Familles, relié	40
Paroissien romain, très complet, 1000 pages, reliure basane, ornements dorés, tranche dorée	1.25
Paroissien romain, No 114, reliure mouton, relief, 2 fermoirs, tranche dorée	90
Recueil de prières, No 57, reliure imitation cuir de Russie, glacée, capitonnée, tranche dorée	80
Paroissien romain, No 53, petit format, reliure imitation cuir de Russie, glacée, capitonnée, tranche dorée	80
Chapelets nacre de perle, No 7316, à monture cuivre argenté	80
Coquilles, nacre de perle, cercle argenté, No 69	1.50
Lithographie N.-D. de Lourdes, 15 x 22	40
	10

Nous éprouvons un réel bonheur à annoncer à tous ceux qui nous lisent qu'un nouveau motif de gratitude nous unit plus fort au Saint-Siège, en même temps qu'un nouveau lien de respectueuse et filiale affection nous lie davantage au prêtre vénérable que Sa Grandeur Mgr Bruchési avait bien voulu s'adjoindre comme vicaire-général : le Souverain Pontife vient d'élever à la prélature M. le chanoine Zotique Racicot, récompensant ainsi de ses vertus, de ses grands mérites, le zélé prêtre, honorant par là la patrie à laquelle tous nous sommes tant attachés.

Nous ne pouvons, on le comprend aisément, offrir des félicitations à Mgr Racicot : cela n'appartient point aux laïques, si haut qu'ils soient. Mais nous protestons de notre amour, de notre soumission envers lui, nous prenons part à son bonheur, nous lui offrons tous nos vœux, redisant : *Ad multos annos!*—et nous remercions le Saint Père de toute l'effusion de notre âme.

Tout le monde a lu les entrefilets parus dans les journaux à diverses reprises concernant l'archiduc Jean d'Autriche, parti depuis plusieurs années en renonçant à ses titres, à ses honneurs, pour s'embarquer enfin à bord d'un navire marchand qui, dit-on, a dû faire naufrage dans les environs du Cap Horn. L'archiduc ne portait plus que le nom de *Jean Orth*.

Depuis quelque temps, les journaux de Paris, puis ceux d'autres pays, ont émis des doutes sur la mort de Jean Orth. La *Croix* de Paris annonçait il y a quelques semaines qu'un marié engagé à bord du navire du mystérieux Jean avait écrit à ses parents, en Hongrie, disant que l'archiduc est vivant ; un correspondant du grave *Times* de Londres, correspondant paraît-il habitant la République Argentine, écrivait récemment à ce journal que l'archiduc vivait tranquillement à Parana, exploitant une ferme qu'il a achetée dans les environs.

L'État de Parana, au sud des États-Unis du Brésil, est très salubre, et son climat rappelle les meilleurs climats de l'Europe ; le sol y est très fertile, et produit abondamment tous les légumes d'Europe : cependant, ce n'est pas, on en conviendra, une raison suffisante pour que l'archiduc y ait planté sa tente—et il doit bien rire dans sa barbe de tout ce qui s'écrit sur son compte.

Le correspondant argentin du *Times* le dit plus décidé que jamais dans sa résolution de renoncer à tous ses titres, à tous les honneurs dus à son rang : le *Times* doit savoir qu'un vrai chevalier reste fidèle à sa parole, dût-il en souffrir.

Qu'on cesse de s'occuper de lui : il ne demande qu'à vivre ignoré.

La Chambre des Communes s'est ouverte le 16 de ce mois. Le discours du trône a été prononcé dans les deux langues par le gouverneur-général, Lord Minto. Le discours ne contient aucun projet important ; si le texte que nous avons sous les yeux est complet, nous constatons avec regret que Lord Minto est tout aussi peu soucieux de la Divinité, que Lord Minto en 1848 était peu soucieux de son honneur en fraternisant avec les Ciceruacchio et autres bandits italiens de bas étage complotant contre le Pouvoir Temporel du saint Pontife Pie IX en pleine Rome. Il est utile d'ajouter que le maître ordonnant cette triste besogne au Lord Minto d'alors, c'était Palmerston, qui eût pu revendiquer la définition de Bismarck : "La politique, c'est l'art de mentir." Car jamais homme d'État ne fut plus fourbe que Palmerston.

Il est impossible de donner une définition vive, sentie, palpitante, de la hideur qui a nom : *égoïsme*. Car l'égoïsme n'est pas seulement l'unique amour de soi-même ; c'est encore le composé le plus bizarre, le

plus hétéroclite de méchanceté à l'égard de tous, de tyrannie mesquine mais cruelle à l'égard de ceux qu'on emploie, de malice et de malhonnêteté à l'égard du public.

Celui qui veut affermir une croyance, s'efforce de voir, quand l'objet proposé à la croyance peut être vu : on ne nie pas, en effet, l'évidence.

Or, celui qui veut voir l'égoïsme, s'en rendre compte, le voir de ses propres yeux, peut aisément le faire, et nul dictionnaire, nulle explication, nul volume fût-il in-folio ne pourra mieux lui faire comprendre la vilénie, la bassesse, la lâcheté, la puanteur de ce sentiment, que la vue de l'omnipotente compagnie des tramways de Montréal.

Et, ce qui fait rougir, cette compagnie est puissante puisqu'elle terrorise même une Chambre de Députés, même un Conseil Législatif !—Il est vrai qu'on est si habitué aux palinodies, en notre fin de siècle !... surtout parmi ces gouvernants, qu'un irrévérencieux inconscient, j'ose l'espérer pour lui, appelait les... *émanations du peuple!*

Cette compagnie traite ses employés comme nous ne traiterions pas nos chiens ; non contente de cela, elle abuse de ces pauvres malheureux qui ne peuvent se défendre, en ne leur payant pas le salaire que lui impose le cahier des charges : aussi, la municipalité est-elle complice de cette mauvaise action puisque, le pouvant, elle ne l'empêche pas ; la puissante compagnie abuse de ses employés, en leur prenant du temps qu'elle n'a aucun droit de leur prendre ; en les rendant responsables des accidents fortuits se produisant en cours de route aux moteurs électriques des tramways, et décomptant au receveur—qui n'a absolument rien à y voir—tout autant qu'au conducteur-mécanicien—ce qui est une vilénie—, le temps d'arrêt forcé jusqu'à la remise en marche ; elle en abuse en leur faisant payer trop cher des uniformes qu'elle a presque pour rien et qui ne valent rien, d'ailleurs ; elle en abuse en les obligeant d'acheter des uniformes dont ils n'ont pas besoin.

Elle abuse du public, en ne lui donnant pas le service qu'elle s'est obligée à donner et qu'elle peut donner.

Elle abuse du pauvre ouvrier, en lui refusant l'abonnement de semaine à prix réduit qui existe partout en Europe sur les chemins de fer.

Elle trompe la province, en faisant exécuter ne fût-ce qu'une seule voiture, en dehors de la province.

Dans les pays étrangers, du moins dans beaucoup de pays, le citoyen a le droit de déposer plainte devant les tribunaux quand une compagnie de transports viole une loi, un règlement ou une des clauses de son cahier des charges : pourquoi n'en est-il pas de même ici ?

J'ai eu deux fois à me plaindre de procédés peu courtois d'employés des tramways : deux fois, depuis le temps que la compagnie existe, ce n'est pas une affaire ! Je vous avouerais que je tiens à être aussi poli envers les employés, les ouvriers, les pauvres, que l'on prétend que je le suis ailleurs : mais criez-vous que je voudrais me plaindre auprès de la compagnie d'une vivacité, peut-être d'une grossièreté d'un de ses employés ? Non, mille fois non ! Cette horrible chose qu'on appelle l'administration serait capable de destituer le pauvre employé ou de lui retenir une partie du salaire qu'il gagne si durement.

Et j'entendrais, en vous écrivant, en parlant, en marchant, et jusque dans mon sommeil, les pleurs déchirants des petits enfants auxquels, par ma plainte, j'aurais enlevé la nourriture, peut-être la santé !... Non : j'aime mieux, malgré mon orgueil et mon esprit malheureusement trop autoritaire, dévorer l'affront en silence, pourvu que le pauvre homme ne souffre pas davantage.

Que l'on trouve cela ridicule tant qu'on le voudra : je m'en moque, et continuerai mon système.

Mais, ô compagnie des tramways ! que vous avez de chance de n'être point en certains pays d'Europe—ou même au diable, que vous servez avec tant d'empressement !

S'il m'était permis de demander une faveur au public, ce serait d'être bon, poli, conciliant avec les pauvres employés des tramways : j'ai été plusieurs

fois témoin de scènes indignes de la part de certains voyageurs.

Quoi qu'il en soit, je tiens à prévenir publiquement les receveurs, comme je l'ai souvent fait en particulier, qu'ils peuvent compter sur moi devant les tribunaux dans les cas où ils y appelleraient une personne brutale, ou que cette personne les y attirerait : il n'y a rien de tel que les situations nettes et franches.

A propos de situations nettes et franches, nous avons écrit, il y plus de deux ans, un article sur les Syriens et leurs bons amis, les Druses, assassins de profession, marchands ambulants ou *peddlers* d'occasion.

Les Syriens viennent définitivement de se démasquer : après plusieurs tentatives infructueuses, ils ont enfin réussi à faire venir un prêtre schismatique.

Foulant aux pieds leurs serments devant Mgr notre Révérendissime Archevêque ; voulant témoigner au bon père Chamy, qui s'est sacrifié pour les retirer de prisons dans tout le Canada (car ils ne sont guère bons qu'à la prison), voulant témoigner, disons-nous leur gratitude au bon père ; voulant enfin montrer aux Canadiens comment eux, Syriens, se moquent de notre brave et catholique population, ils ont repris publiquement le schisme qu'ils avaient abjuré (j'ai été mêlé à leur abjuration : je le sais donc de bonne source !), ils ont osé le faire publier par un de nos grands confrères donnant même les portraits de l'évêque schismatique ayant ordonné le prêtre schismatique arrivé ici ces jours derniers.

Règle générale pour notre bonne population : Ne recevez donc aucun *peddler* Syrien ; défiez-vous-en ! Chassez-les de vos villages, afin d'éviter les malheurs qu'ils amènent à leur suite : les mères de famille nous comprendront.

Règle particulière à cette même bonne population : Si un Syrien vous montre une attestation signée du bon père Chamy et portant le sceau de l'Archevêché, vous pouvez acheter.

Nous ne voulons soulever aucun préjugé, ni exciter aucun sentiment bas : le devoir de l'écrivain chrétien est de signaler le danger, tout en restant scrupuleusement obéissant à la direction de son évêque. Aussi, sommes-nous prêt à désavouer tout ce que Monseigneur voudrait nous voir désavouer, et à soutenir malgré qui que ce soit tout ce que Monseigneur nous dirait de soutenir.

Nos aimables lectrices et nos bienveillants lecteurs pourront se donner l'illusion de voir le défilé des troupes, à Versailles, après l'élection du président de la République : notre gravure en double page donne une assez bonne idée et de ce défilé, et de la façade du superbe palais des rois. On admirera la mâle présence des hommes composant le célèbre corps des cuirassiers dont la bravoure légendaire a été tant relevée par le sanglant combat de Bapaume, celui de Reichoffen et tant d'autres où les cuirassiers ont eu une part glorieuse.

Si quelqu'un encore aime la charité il aura du plaisir à contempler le portrait de Mlle Lucie Faure, fille de l'ex-président de la République, jeune personne dont l'unique pensée est de venir en aide aux malheureux.



LE DESERTEUR

Un soir, dans un village de Normandie, un jeune homme, un soldat échappé du camp et ramené par la nostalgie au foyer paternel, frappe à la porte d'une cabane.

— Qui est là ? demanda la mère, réveillée en sursaut.

— Ouvrez ! c'est moi, votre fils.

— Vous, mon fils ? vous mentez ! Mon enfant est à la frontière, il défend la PATRIE.

INSTANTANÉS

LES FONDIS

Ils sont la grâce, familière ou farouche, de la douce Touraine. Tout le coteau de pierre tendre, fouillé, creusé, raviné en caves, en souterrains, en grottes, parfois crève, béant, vers l'azur. On marche à travers champs, on traverse des vignes, on se promène dans un jardin : tiens ! des herbes vives, des mûres dans les épines ! On se penche. Il y a le vide, le fondis.

Le fondis est un grand trou, un gouffre en miniature. Une carrière abandonnée où a poussé l'herbe, où s'est suspendu un tapis de verdure grimpeante, voilà le fondis. Il y en a d'énormes, il y en a de tout petits. Une basse-cour tient dans l'un ; dans l'autre, une maison, avec son aire où on bat le blé, son verger de choux. Quand la paroi n'est pas à pic, mais fait rampe ou escalier, les propriétaires sèment, plantent, gagnent jusqu'au dernier pouce sur la pierre. Par des arches de voûtes, le fondis communique avec la route qui borde le bas du coteau, le fleuve. D'en haut, à moins de se pencher sur le fondis, on ne le voit pas ; les verdure les cachent, les murs. On entend tout à coup des roues grinçantes de chariots. Des voix montent, des rires de jeunes filles, des querelles. On regarde autour de soi. Qui a parlé ? Où grincent ces roues ? ces voix ? Les enfants, inquiets, se regardent. Y a-t-il quelqu'un dans le jardin ? Au crépuscule, il semble qu'on marche. Ce chant ? Une vie sourde se meurt sous la terre. Ces voix, cette vie, ce chant, c'est le fondis.

En voici un. Les arbres l'enserrent, l'étouffent ; il est si bien caché dans l'ombre des taillis qu'il faut le découvrir. Les branches vous cinglent le visage, vous agrippent le bras ; le fondis se dissimule, se terre. Tout d'abord même on ne le voit pas, dans un moutonnement de feuillage qui fait rebord, toit, parasol. Il faut écarter la mouvante toison, épaisse et fraîche, surprendre, comme si on violait un secret, le fondis obscur. Il est noir, il est nu, il est froid. Mais un bloc rouge y pétille sous le marteau qui l'aplatit. Un soufflet gigantesque s'enfle et se dégonfle en une respiration de bête. Le fondis est une forge.

Rudes, les voix qui en partent ; la colère y frappe sur l'enclume. Des étincelles craquètent, la voûte est noire. Mais quand le cyclope qui peine dans cet antre, quand le forgeron borgne lève en l'air son oeil morne, il aperçoit, à travers le manteau troué du feuillage, dans l'ombre frémissante des arbres, à l'aube un coin du ciel bleu, à la nuit une étoile.

Cet autre fondis est large, vaste : le soleil y descend et le coupe en diagonale ; la lune, de sa clarté de lait, le baigne. Il y fait plein jour. Sur le revers, haut de vingt-cinq mètres, la verdure fait draperie, tombe en cascade. Au sommet, un moulin à vent ressemble à un jouet d'enfant. Jouet compliqué, le plus souvent immobile, écartelant ses bras maigres en croix. Puis, un jour de fantaisie, les bras de planches s'élargissent, se distendent, et leur larges triangles opposant leurs pointes, gravement, se mettent à tourner.

Dans ce fondis, il y a toutes sortes de choses, une petite maison que garde un chien jaune ; trois petits chats jouent sur le fumier, car il y a un fumier, une petite mare où barbotent des canards, où picorent des poules. La femme, une jeune et grande blonde, entre et sort, va et vient. L'homme part tous les matins, rentre et repart tous les après-midi sur sa charrette attelée d'un cheval rouan, qui secoue un collier de grelots. L'homme est un petit gaillard sec, brun, agile ; il fait de la besogne pour trois, rentre ses foins, va le samedi au marché de la ville ; le dimanche, habillé de noir comme s'il était de noce ou d'enterrement, il va faire la partie au café avec les camarades.

Deux enfants jouent dans le grand fondis. Ils sont blond chanvre, roses et joflous, avec des mines étonnées et graves. Ils se tiennent par un doigt et marchent bien sages, côte à côte, sans tomber. Ils ne parlent pas, ne pleurent pas, ne rient pas. C'est le petit frère et la petite sœur. Ils ont l'air de comprendre que ce fondis où l'on ne voit que du ciel au bout de l'entonnoir de craie, plus haut que le rideau de feuillage et le moulin à vent, n'est pas une chose naturelle. Le mystère les enveloppe et ils le contemplent de

leurs prunelles bleues, parfois assis sur la pierre du seuil, un doigt dans leur bouche.

Dans le fondis, il y a un autre être aussi ; un vieux, le vieux, le père de la femme. Tout le jour, incapable d'agir, il reste, perclus de rhumatismes, assis sur une chaise. Son horizon est court, c'est la roche creuse de la paroi avec ses blocs noueux, ses lames ligneuses, ses trous d'éponge. Depuis qu'un pan de muraille entière, un jour, s'est écroulé, s'émiettant à ses pieds, le fréchant d'un vent de mort, il contemple fixement cette pierre qui tue. L'autre jour, dans un autre fondis, un homme a eu les deux jambes écrasées par la chute d'une roche, détachée soudain, sans cause, comme cela.

Et il a l'air, immobile ainsi de l'aube au crépuscule, d'attendre quelque chose qui ne vient pas. Les enfants le regardent. Une poule parfois vient piquer un grain entre ses jambes. Le chien jaune ne se dérange même pas pour le caresser. Il est seul ; on dirait quelqu'un qui doit partir et qu'on a oublié.

Il reste dans le coin où le soleil ne vient pas. Il vit dans l'ombre du fondis, en attendant une autre ombre, immense, éternelle

PAUL ET VICTOR MARGERITE.

SÉMIDA

De nombreuses lumières jetaient leur douce clarté dans la chambre où brûlaient de captieux parfums. Silencieuse était la maison, silencieuse était Salomé qui, anéantie, abîmée dans une profonde douleur, veillait près du lit funèbre où reposait Sémida, sa fille unique. Sur ce front pâle, ses yeux demeuraient attachés : ils cherchaient les roses de Saron, qui autrefois ornaient sa chevelure... hélas ! plus de parure joyeuse ! la mort était venue éteindre l'aurore brillante de cette jeune vie, et fauchée comme les lis blancs qui ornaient sa couche, sa belle tête brune se penchait doucement.

La porte s'ouvrit ; Salomé immobile ne tourna pas la tête. Jaire entra, et après lui, vêtu d'un long manteau, un jeune homme au regard profond et fascinant, et dont la longue chevelure tombait sur ses épaules. Tous deux s'avancèrent jusqu'au lit de la jeune morte, et Jaire tombant à genoux devant l'étranger, s'écria d'une voix chaude de confiance, vibrante de supplication :

— Seigneur ! ma fille n'est plus ; mais si vous le voulez, elle vivra...

C'était le Credo sublime de la foi la plus ardente, la sincérité la plus vraie de la douleur paternelle dans un espoir suprême ! L'étranger le comprit ; de son regard perçant, il lut dans le cœur de cet homme, dont la simple mais touchante prière, avait jeté l'émoi dans cette salle de veilles funèbres, où toute une foule anxieuse se pressait. Il prit la main de Sémida ; son clair regard s'abaissa sur elle, et de sa voix douce mais grave il dit :

— Ma fille, levez-vous...

Et le corps tout-à-l'heure immobile et glacé, s'anima ; les membres raidis s'assouplirent et la fille de Jaire ouvrant les yeux, se leva et tendit les bras en disant : " Ma mère ! " Salomé enlaça la frêle enfant ; la vie lui revenait avec les baisers de sa fille ! L'ivresse de son bonheur effaçait les poignantes tortures passées, elle ne voyait plus que sa fille qui lui souriait ! Et l'heureux père encore à genoux, baisait le bord de la robe de son Maître !

* *

Au milieu de la foule enfiévrée, enthousiasmée du miracle, une jeune femme refoulant les larmes qui l'étouffaient, regardait toujours cet homme qu'elle voyait pour la première fois, en une circonstance si étrange et dont le beau visage était d'une sérénité si suave ! Mais soudain, elle le chercha vivement, anxieusement... plus rien... il était disparu ! !

Le soir même, Claudia Procula raconta à son mari la scène dont elle avait été témoin le matin, et comme elle lui demandait le nom de cette homme si puissant, Pontius lui répondit d'une voix lente et basse : " Vous avez vu celui qui se nomme Jésus de Nazareth !

HAUDE.

QUE DIRONT ?...

A Mme A.-J. J.

*Pendant que nous allons tous deux et que tu penches
Ton beau front fier et doux,
Que pleure donc l'automne ? et que pleurent les branches
Qui frémissent sur nous ?*

*Les branches tristement, sans feuilles et moroses,
Pleurent des nids brisés les murmures perdus ;
L'automne tristement pleure la fin des roses
Qui ne sont plus.*

*Quand nous irons tous deux aux brises embaumées
Qui joueront dans tes beaux cheveux,
Qu'avec moi renaitront ces choses tant aimées
Que tout en semble plus heureux,*

*Que diront donc alors, dans leur appel suprême,
Ces grands cris éperdus du réveil des beaux jours !
Ils te diront, à toi : " Fleur de printemps toi-même,
Aime donc avec nous, ô toi que la vie aime !..."
A moi : " Souffre toujours."*

NICOSTRATE LE VEILLEUX.

LE CONTRAT SOCIAL

(Suite et fin)

Je ne suis soumis à aucune obligation, sans ma volonté expresse ? A la bonne heure ! Alors, qu'importe que mes grands-pères aient passé un contrat statuant que l'homme devrait vivre en société ? Il est bien évident que je n'ai pas donné mon consentement à ce pacte, passé quelque six mille ans avant ma naissance. Parfaitement étranger à l'acte, je suis donc parfaitement à l'abri des obligations qui en découlent. Qu'on ne vienne donc plus me parler de respect envers les princes ; qu'on n'attende pas de moi la soumission aux lois établies : je n'ai pas signé de contrat.

L'Etat a besoin d'argent, on impose des taxes ; moi je ne paierai pas de taxes. L'ennemi est aux frontières ; on ordonne à tous les citoyens de prendre les armes pour défendre la patrie : moi je ne prendrai pas les armes. Qui donc m'obligerait à me battre ? Qui peut s'arroger un droit sur moi ; puisque personne ne peut me commander sans que je lui en aie donné le pouvoir, et que ce pouvoir je ne l'ai donné à personne.

Mais J.-J. Rousseau avait prévu cet inconvénient ; il en avait même suggéré le remède. Pour obvier à toute difficulté, dit-il, il suffit que le genre humain se réunisse tous les vingt ans, dans une vaste plaine—l'endroit n'y fait rien—et que là, tous et chacun renouvellent les serments sociaux prêtés par les ancêtres. Ainsi chacun n'étant soumis qu'à sa propre volonté, l'autorité n'en pourra pas moins subsister de génération en génération. Vous le voyez, rien de plus simple ! Grâce au télégraphe, au téléphone, aux bateaux rapides et aux machines à vapeur, on se représente facilement le genre humain assemblé dans une plaine du Manitoba, par exemple.

Mais ceux qui naîtront le lendemain de ce solennel engagement, ceux qui ne pourront pas se rendre à ces comices universels, ceux qui ne voudront pas s'y rendre, et ils peuvent être légion ; tous ceux-là seront donc libres de toute entrave, exempts de toute loi, indépendants de toute autorité. Ils pourront donc, quand il leur plaira, venir piller nos villes, incendier nos villages, massacrer nos concitoyens. Qui les condamnerait, qui les ferait monter sur l'échafaud ? Mais on ne condamne pas, on ne pend pas un homme sur lequel on n'a aucune autorité, et nul ne peut avoir autorité sur ces heureux dissidents du Contrat social.

N'allons pas nous imaginer que nous avons désarçonné J.-J. Rousseau pour si peu. Oh ! non, c'est un fameux équilibriste.

Messieurs, nous croyions notre siècle très avancé parce qu'il a mis en pratique l'enseignement obligatoire, le service militaire obligatoire et tant d'autres choses obligatoires. J.-J. Rousseau fit mieux : il imagina... le libre consentement obligatoire ; il proclama à la face du monde, à grand renfort de trompettes et d'acclamations enthousiastes l'alliance, l'union, l'hymen, de la liberté et de la nécessité, de la liberté et de la coaction, de la liberté et de la violence.

" Afin que le Contrat social, dit-il, ne soit pas un vain formulaire, il renferme tacitement cet engagement, qui seul peut donner de la force aux autres, que quiconque refuse d'obéir à la volonté générale sera contraint par tout le corps : ce qui ne signifie autre chose sinon qu'on le forcera d'être libre." Il est bien vrai que toute dépendance provient du libre consentement de l'homme, seulement ce libre consentement on peut le lui arracher. Aucune autorité ne peut subsister sans le bon vouloir des citoyens, mais l'autorité peut prendre les mesures nécessaires pour obtenir ce bon vouloir indispensable.

" Crois ou meurs !" disait Mahomet ; Mahomet était trop bon, il laissait à l'homme la faculté de choisir. " Mort ou viv, dit Rousseau, tu es un partisan du Contrat social," et nous sommes aussi nécessairement que librement obligés d'en passer par là.

Messieurs, voyez-vous ces deux nations ennemies sur le champ de bataille, sabre au poing, prêtes à s'entrégorger ? Eh ! bien, le croiriez-vous, au plus fort même de la mêlée, chacune est prête, si toutefois elle est vaincue, à se courber volontairement sous le talon de sa rivale : " Car, dit Burlamaqui, les vaincus sont censés avoir préalablement prêté un consentement tacite aux conditions que leur imposera le vainqueur." Sans quoi, voyez-vous, ce pauvre vainqueur ne pourrait rien exiger comme prix de sa victoire, puisque toute obligation doit être volontaire.

Ah ! nous ne savions pas qu'avant la guerre de 1870 la France avait préalablement consenti à céder à l'Allemagne l'Alsace et la Lorraine ; qui d'entre nous se serait jamais douté que la pauvre Espagne s'était préalablement décidée à livrer aux Américains Cuba, Porto-Rico et les Philippines ? Burlamaqui nous l'apprend : ce que c'est que la science !

Ce n'est pas tout : ces bandits qu'on conduit au bague, c'est librement qu'ils y vont ; sans quoi, l'action de la justice serait contre nature. Ce meurtrier que l'on traîne au gibet, c'est sa volonté souveraine qui l'y pousse. Il marche à la mort la plus honteuse qu'on puisse imaginer, mais il y marche en roi ; et tandis qu'on lui passe au cou le nœud fatal, il a toujours la consolation de se dire : C'est de par ma volonté que je meurs, je meurs libre tel que la nature m'a fait.

Est-ce un habitant des petites-maisons, qui ose soutenir une pareille sottise ? Oh ! non, Messieurs, c'est un grand homme, un grand Italien, un grand philosophe : Spedalieri. Et il explique sa proposition ; ce qui prouve qu'il ne badine pas. Veuillez me prêter toute votre attention, c'est un peu... *compliqué* : Considérant, dit-il, que par le pacte social, moi, personne réelle, ai passé contrat avec moi, être abstrait et collectif, et que c'est moi qui juge, veux, et agis dans le jugement, il s'ensuit de manière à n'en pouvoir douter que les susdits moi, étant en même temps, exécuteurs et victimes des hautes œuvres, le moi abstrait fera justice du moi concret !...

Et voilà justement ce qui fait que votre fille est muette !...

Vous le voyez, il suffit de presser légèrement le Contrat social, pour en faire jaillir une absurdité.

Eh ! bien, cependant, supposons que je n'aie rien prouvé jusqu'ici, ou plutôt, ce qui me plairait davantage, supposons que les inconséquences relevées dans le susdit système, soit imputables à l'inexpérience politique de nos ancêtres ; du moins me semble-t-il très raisonnable d'exiger de M. Rousseau, l'exhibition des documents qui établissent l'existence du Contrat social.

" Vous me parlez d'un pacte d'une importance capitale pour moi, puisque de lui découlent tous mes droits et tous mes devoirs sociaux ; encore aimerais-je à le consulter pour connaître exactement où finissent mes droits, où commencent mes obligations. Montrez-moi vos papiers et je me rends armes et bagages."

Et Rousseau se tait cette fois ! il n'a rien à montrer. Du moins indiquez-moi dans quelle tradition vous avez puisé cette magnifique idée d'une assemblée constituante dès le berceau du genre humain ; et Rousseau se tait encore : il a créé la tradition en même temps que le système. Enfin, expliquez-moi comment un fait aussi important que la passation de cet acte

n'ait laissé aucune trace dans la mémoire des peuples ? Et Rousseau se tait toujours. J'ai votre affaire, s'écrie joyeusement Burlamaqui, venant à la rescousse de son vénéré maître. Et lui, Burlamaqui, déroule devant nos yeux étonnés, un antique parchemin ; un vrai parchemin, ratatiné, moisi, et portant des traces évidentes du déluge universel. Je regarde, curieux, vous comprenez, de connaître l'alphabet et surtout l'orthographe de nos premiers pères... Tiens ! c'est écrit en latin !... c'est étrange ! Je regarde de plus près, de très près... Mais, M. Burlamaqui !... vous ne savez donc pas le latin ? Mais nous sommes loin du pacte primitif ! C'est tout simplement un acte attestant que les Romains à l'origine, firent une convention en vertu de laquelle ils furent forcés d'obéir. Mais ce même acte nous apprend qu'à l'époque où ils passèrent ce contrat, les Romains étaient une colonie fondée par Numitor, roi des Albains ; que, loin d'être sans souverain, ils en avaient deux, deux frères jumeaux ; et que, loin de se donner une forme de gouvernement, ils protestaient ne pas vouloir changer la forme du gouvernement léguée par leurs ancêtres. Ils avaient donc une forme de gouvernement ! Ils n'étaient donc pas dans ce glorieux état sauvage si goûté, si vanté de J.-J. Rousseau, et qui faisait dire à Voltaire : " Mon cher M. Rousseau, s'il vous prend fantaisie, à votre âge, de brouter l'herbe de nos prairies, suivez tout à votre aise vos penchants herbivores, moi je ne m'en sens pas la vocation ! "

Quand on défend une bonne cause, on ne se laisse pas rebuter par un premier échec, et voilà pourquoi Spedalieri revient ici à la charge avec une ardeur nouvelle. Du premier mot, il nous apprend que de Contrat social, il n'y en a jamais eu. Quelle franchise admirable ! Seulement, ajoute-t-il, il aurait dû y en avoir un ! D'où il ressort jusqu'à l'évidence, que je suis lié par ce contrat qui aurait dû exister, tout comme s'il existait réellement. De ce qu'il a commis la faute de ne pas voir le jour, il ne s'en suit pas que je sois exempté des obligations qu'il contient, ou aurait dû contenir.

Ainsi donc c'est sur une hypothèse, une simple hypothèse, que reposent les devoirs les plus sacrés des citoyens envers l'autorité légitime ; c'est sur une hypothèse que les hommes se fondent pour réclamer les droits imprescriptibles de la liberté civile et personnelle ; c'est par hypothèse que les citoyens sont tenus de défendre la patrie en danger, par hypothèse que l'on condamne les voleurs à la prison, et les meurtriers à l'échafaud ; c'est par hypothèse que les uns sont juges, les autres victimes, les uns gouvernants, les autres gouvernés ; c'est par hypothèse, que moi, né par hypothèse dans une colonie britannique, je suis soumis à notre Gracieuse Souveraine ; c'est par hypothèse que j'agis, par hypothèse que je m'abstiens d'agir, et je ne vivrai bientôt plus que d'hypothèses et par hypothèse.

Réunissez toutes les absurdités qui ont été dites depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours, sur l'origine et la nature de l'autorité ; jetez-les pêle-mêle dans une urne ; agitez fortement, et tirez au hasard ! vous tenez une clause du Contrat social.

Et pourtant, l'on ne saurait trop appuyer sur ces absurdes principes qui font tant de mal aux sociétés. Plût au Ciel qu'au 18^{me} siècle, on eût réfuté plus souvent le Contrat social ! Rappelons-nous toujours que c'est à J.-J. Rousseau, l'auteur du Contrat social, que doit être attribué en grande partie, la paternité de la Révolution française. Rappelons-nous qu'un des premiers actes de l'émeute triomphante, fut de proclamer Rousseau père et patron du mouvement révolutionnaire.

C'est le Contrat social qui a enfanté la fameuse déclaration des droits de l'homme, c'est en vertu du Contrat social qu'on osa jeter à la face du meilleur des princes, la sanglante épithète de tyran. N'était-il pas tyran, cet homme qui détenait l'autorité sans avoir préalablement consulté messieurs les Jacobins ? Et c'est encore le Contrat social qui fit tomber la tête de Louis XVI sous le couteau de la guillotine. Car, puisque le peuple possède l'autorité suprême, puisque la somme des volontés forme un pouvoir sans bornes,

qui oserait dire que les démagogues ont dépassé leurs droits en immolant l'affreux despote, héritier d'une tyrannie tant de fois séculaire ? Oui, les sans-culottes avaient le droit de massacrer comtes et barons, marquis et princes du sang ; ils avaient le droit incontestable d'emprisonner, de noyer, de fusiller les prêtres, le droit de voler les biens ecclésiastiques, le droit d'outrager les religieuses, le droit de profaner les temples, puisqu'ils étaient la somme des volontés et que la somme des volontés est Dieu.

Et de nos jours, Messieurs, quelle n'est pas encore la désastreuse influence du système de Rousseau sur les sociétés contemporaines ? Quel peuple n'a pas son petit Contrat social plus ou moins mitigé ?

La révolte érigée en droit imprescriptible, l'enseignement obligatoire, frappant l'enfant à l'effigie de l'Etat, c'est-à-dire donnant à l'Etat plein pouvoir sur la conscience même de l'enfant ; le droit de vote étendu indistinctement aux prolétaires comme aux propriétaires, aux ignorants comme aux lettrés, en attendant qu'il le soit aux femmes et aux enfants : voilà autant de fruits gâtés du Contrat social. Et que penser de cet immense effort vers la démocratie universelle ?

Ici, Messieurs, je m'arrête presque effrayé de ce qui me reste à dire. Aurai-je le courage de froisser les sentiments les plus intimes de presque tous mes auditeurs ! Il y a à peine quelques jours, lors de l'élection de M. Loubet, un journal bien connu de cette ville répondait vigoureusement aux sarcasmes que *Le Gaulois* lançait contre l'origine plébéienne du nouveau président ; et dans un magistral article il apprenait à l'organe royaliste, aux grands applaudissements de tout le peuple, que chez nous les privilèges de race étaient inconnus, que nous étions un peuple démocrate ; oui, tous, jeunes et vieux, nous sommes naturellement, instinctivement démocrates. Et pourtant, si l'on considère les choses au point de vue de la simple logique, si même on examine froidement les effets désastreux produits dans les sociétés par l'esprit démocratique moderne, on ne peut s'empêcher de regretter cet engouement excessif pour la démocratie.

Sans doute, la démocratie est une forme légitime de gouvernement ; mais la proclamer comme seule légitime, c'est encore là l'esprit du Contrat social. Or, que voyons-nous aujourd'hui ? A mesure que les pays de l'Amérique du Sud se furent émancipés du joug de l'Espagne, ils se hâtèrent de proclamer le gouvernement populaire. La Bolivie, l'Equateur, le Vénézuéla, la République Argentine, autant de démocraties, et pas une de ces Républiques dont la naissance n'ait été saluée par quelques déclamations sur le Contrat social.

Lorsque nos voisins se furent révoltés victorieusement contre l'Angleterre, qui donc osa proposer la monarchie comme forme de gouvernement ? Elire un roi, c'eût été retourner aux âges de barbarie !

Et si nous reportons nos regards vers l'Europe, que remarquons-nous ? Excepté la Russie dont le climat rigoureux a empêché l'éclosion du Contrat social, partout la démocratie sinon triomphante, du moins grandissante. Là où la république démocratique n'est pas encore proclamée, nous avons des royaumes constitutionnels, c'est à dire des républiques où le président se nomme roi, des royaumes où le roi règne et ne gouverne pas. Qu'est-ce qu'un roi d'Italie, un roi de Suède, un empereur d'Autriche ? Tous peuvent résumer leur vie et leurs occupations dans ce mot de Napoléon III : "Quand mes ministres ont la majorité, je vais me promener ; et quand ils n'ont plus la majorité, je les envoie se promener."

De nos jours on a peur de l'autorité, on ne veut pas la condenser en un corps compact de peur qu'elle ne retombe sur le peuple et ne l'écrase. Pas un bourg, pas un village, dont l'autorité municipale, si limitée pourtant par une centralisation exagérée, ne soit encore partagée entre quelque vingt conseillers. Mettre toute cette autorité en une seule main, certes ce serait trop dangereux. Et encore ces vingt conseillers pourraient à la longue devenir tyranniques : on a soin de les remplacer le plus souvent possible. Par crainte de la tyrannie, on divise l'autorité en particules infiniment petites, on la réduit en molécules, en

atomes, on en fait un je ne sais quoi d'inconsistant, d'éthéré, de volatil, soumis à toutes les fluctuations des passions politiques et emporté au premier vent de révolution. Il faut qu'il y ait le plus possible de gouvernante, le moins possible de gouvernés, il faut que la multitude se gouverne par elle-même, et tous ne pouvant avoir l'autorité en même temps, la fréquence des élections doit permettre que tous la possèdent successivement. Bientôt sonnera l'heure où nul ne pourra mourir sans avoir été au moins conseiller dans son village. D'où vient cette soif de domination qui dévore jusqu'aux dernières classes de la population ? D'où vient cette impatience de tout joug, cette haine de toute autorité ? Du Contrat social, Messieurs. Non, jamais écrivain n'a répandu plus d'erreurs et d'erreurs dangereuses que J.-J. Rousseau.

Jamais philosophe n'a su si bien infiltrer le venin de sa doctrine jusque dans les profondeurs des couches populaires.

L'Europe tremble sur ses bases, les czars eux-mêmes sentent leur trône vaciller, les chefs d'Etat, que leur tête soit ornée de la couronne ou du bonnet phrygien, voient chaque jour leur vie en danger, et chaque jour emporte une partie du peu d'autorité qu'on leur avait confiée. C'est le peuple qui veut gouverner ; c'est le peuple qui veut être Dieu. Et Rousseau se soulevant dans sa tombe, embrasse l'univers d'un regard scrutateur, sourit, et se recouche satisfait.

EMERY BEAULIEU.

L'ARMÉE AMÉRICAINE

(Voir gravure)

Les règlements de l'armée américaine proscrivent, en principe, les punitions cruelles. Néanmoins, les officiers ont, dans certains cas, le droit d'assurer la discipline par des moyens exceptionnellement énergiques.

Souvent, la cellule, avec le régime du pain sec et de l'eau, ne suffit pas pour la suppression des fautes

graves, et d'ailleurs, il serait parfois bien difficile d'appliquer ce genre de peine en campagne, où l'on manque la plupart du temps de locaux pouvant servir de prison, et où les meilleurs soldats eux-mêmes, exposés aux privations, n'ont pas toujours un morceau de pain à manger et une gorgée d'eau claire à boire. C'est alors surtout qu'on a recours aux punitions exceptionnelles.

Les délits les plus fréquents sont dus à l'ivresse. En ce cas, généralement, le coupable a la langue trop déliée, il bavarde, péroré, invective ses chefs ; il dit tout ce qu'il a sur le cœur avec une franchise téméraire, sans euphémismes et plutôt en termes grossiers. Dangereuse pour lui, sa faconde intempérante est d'un mauvais exemple pour les camarades ; il s'agit d'y mettre un frein le plus promptement possible. Or, imposer silence à un ivrogne est chose malaisée.

Un des procédés les plus efficacement pratiqués à cet effet dans l'armée américaine y est connu sous le nom de *l'aigle étendu*. Il consiste à infliger au délinquant une position analogue à celle de l'oiseau de proie cloué contre une porte ou contre un mur. On l'allonge sur le sol, les mains et les pieds solidement attachés à des piquets, en ayant soin de tirer les bras bien en arrière de la tête. Après être resté ainsi exposé quelque temps au soleil ou à la pluie, le malheureux ne tarde pas à passer de l'incontinence verbeuse au mutisme complet.

Un autre moyen d'une efficacité plus immédiate est le bâillon. On ne se contente pas d'introduire en travers dans la bouche du patient un long morceau de bois, on attache en outre à celui-ci une corde passant derrière la tête et s'enroulant autour du cou. Ce supplice est tellement pénible qu'on est rarement obligé de l'appliquer plus d'une fois au même sujet.

Enfin, on réduit encore les récalcitrants au silence en leur ingurgitant de force l'eau d'un jet de pompe.

Aussi bien, depuis quelques années, le système des punitions corporelles tend à disparaître, et il faut s'en féliciter ; car les traitements barbares sont indignes d'un peuple civilisé.



"L'AIGLE ÉTENDU," PUNITION CORPORELLE DANS L'ARMÉE AMÉRICAINE

DAME NEIGE

*Princesse taciturne, immobile et transie,
Dame Neige est couchée à travers la vallée
Et la plaine : sa robe, à traîne immaculée,
S'accroche au toit de chaume, à la branche moisie.*

*Ecureuil, lièvre, loup, que la mort rassasie,
Marquent sous les sapins leurs légères foulées,
Et des oiseaux de deuil passent, raviques volées,
Dans la lividité d'un ciel sans éclaircie.*

*Avant que le soleil d'un trait vainqueur ne change
Ses diamants en pleurs et sa blancheur en fanque,
La fille de l'Hiver en son rêve polaire*

*Repose : et cependant qu'un vent de bise enchaîne
La fuite des ruisseaux, la Dame froide et claire
Couve le germe obscur de la moisson prochaine.*

MARC LEGRAND

SOUVENIR DE L'ANNÉE TERRIBLE

Nous publions aujourd'hui la jolie anecdote ci-dessous, écrite spécialement pour LE MONDE ILLUSTRÉ, il y a quelques années, par M. Jules Hirtz, pharmacien, en notre ville.

Le *Courrier des Etats-Unis* a déjà raconté les tracasseries et les tribulations sans nombre auxquels on soumettait les vieux pensionnaires du gouvernement français, domiciliés en Alsace-Lorraine.

Ces vétérans habitaient là, soit par amour du sol qui les a vus naître, soit parce qu'ils sont propriétaires d'une maisonnette ou d'un lopin de terre dont ils n'ont pu se déister. Mais la plupart surtout sont restés pour ne pas céder leur place aux Prussiens, subissant toutes les avanies, toutes les saletés en Spartiates, demeurant quand même comme une protestation constante et muette, contre la force primant le droit.

Bon nombre d'entre eux n'aurait jamais eu l'énergie ni le courage de consommer ce sacrifice, s'ils avaient pu prévoir qu'ils verraient régner sur les pays annexés le troisième empereur Allemand.

Ils avaient la ferme conviction que leur séparation de la France ne serait que de courte durée, et que ces réîtres honnis, ces pillards de Saint-Cloud, ces incendiaires de Bazeilles, ces massacreurs de Châteaudun disparaîtraient plus vite, oh ! oui, beaucoup plus vite de ce sol si français.

Hélas ! avec le temps écoulé, leur situation n'a fait qu'empirer. Après Guillaume, Frédéric : Frédéric, ce roi moribond, qui aurait pu se faire oublier, regretter peut-être sans les instigations de notre bête noire, de notre mauvais génie, le prince de Bismarck. Cette âme damnée, par ses intrigues, a su lui arracher à son lit de mort ces décrets qui mettaient tout annexé dans la position d'un paria ; ces décrets qui ont, par leur barbarie digne des temps féodaux, rendu à jamais la mémoire de Frédéric odieuse et exécrée à tout Alsacien-Lorrain.

Après Frédéric, Guillaume II, dit Fracasse de Bras-Court ! Lui, on ne sait pas encore ce qu'il leur réserve, mais ce ne sera rien de bon. Son amour de la paix, avec ses protestations hypocrites, peu sincères, ne l'empêcheront pas de chercher, par tous les moyens détournés qui peuvent germer dans sa cervelle de teuton, la réalisation de son rêve d'ivrogne et d'ambitieux.

Rêve et ambition chimériques consistant à ne vouloir boire ni Champagne, ni Bourgogne, que quand ces deux provinces françaises feront partie intégrante de son empire. Heureusement que, comme dans La Fontaine, le raisin est trop vert, et puisse ce rêve tant caressé hanter pendant de longues nuits à l'état de cauchemar le sommeil de Sa Gracieuse Majesté !

Ou espérons plutôt que, fatiguée de tant d'insomnies, Sa Majesté préférera acheter, en belles pièces d'or allemandes, le vin d'Alsace en France et cuver son Jockey ou sa bière blonde de l'autre côté du Rhin. Si toutefois messieurs les socialistes veulent bien lui en laisser les loisirs.

* *

Un bien brave homme, le père Lutz, vieux grognard

du premier empire, qui avait traîné ses guêtres à travers toutes les capitales du continent européen.

C'était un vétéran, grenadier de la vieille garde, brave qui n'avait pas froid aux yeux, et que nous écoutions tout oreilles, son petit-fils Charles et moi, quand dans les longues veillées d'hiver, il racontait les batailles et les combats de cette terrible épopée. Quand il se plaisait à nous faire le récit de ses campagnes d'Italie, d'Allemagne, d'Espagne, de Russie et de France, comme il se raidissait ; mais quand il nous parlait de son idole, du grand Napoléon, alors ses yeux lançaient des flammes et il redevenait jeune homme. Nous, nous étions en extase : il nous semblait un titan et il nous paraissait grand comme les chevaliers de nos légendes.

Rentrés chez nous, nous ne rêvions que coups de sabre, croix et épaulettes. Nous défoncions les carrés ennemis, nous montions à l'assaut des forteresses et des redoutes avec une telle ardeur que nos couchettes ébranlées en craquaient.

A douze ou treize ans nous nous séparâmes ; Charles suivit sa vocation, s'engagea à dix-sept ans au 99^{ème} de ligne qui faisait campagne au Mexique, et je ne le revis que l'année du tirage au sort.

Il nous revint en congé de convalescence, un coup de sable dans le flanc, hâve, bronzé, maigre, miné par les fièvres mexicaines et absorbant pour se remettre des quantités de quinine à faire dresser les cheveux d'un homéopathe.

Pas fier, très content de nous revoir et de respirer l'air natal. Mais nul ne saurait décrire la joie et le bonheur du grand-père Lutz : avec quel orgueil il contemplait la croix de la Légion d'honneur qui brillait sur la poitrine de son petit-fils et ses galons de sergent-major. En lui il se sentait rajeunir, il ne pouvait se lasser de l'admirer. Il rayonnait. A tout chacun il aurait voulu raconter à quelles actions d'éclat son Charles devait sa croix et ses galons.

Son bonheur devait être porté, ce jour-là, à son apogée et son ambition de vieux soldat à la limite extrême de ses désirs. Quand les conscrits pénétrèrent par rangs dans la grande salle de l'hôtel de ville, et qu'à l'appel du nom de Charles Lutz, le préfet baron de Prou se leva ; s'adressant à tous les conseillers généraux, maires, adjoints et échevins du canton réunis pour la circonstance :

— Messieurs ! tout le monde debout !

Et, d'une voix de commandant au brigadier de gendarmerie :

— Brigadier, faites présenter les armes.

— Portez armes ! ! ! Présentez armes ! ! !

Au milieu d'un silence solennel, le préfet lui donna une accolade fraternelle et le fit asseoir à sa droite.

— Messieurs, je vous présente un brave et vaillant défenseur du drapeau de la France. Conscrits, imitez son exemple, et la Patrie vous en sera reconnaissante.

Le baron de Prou était alors commandeur de la Légion d'honneur, et, en sa qualité d'ex-colonel, il se connaissait en hommes.

Ah ! mille tonnerres ! le père Lutz que n'avaient pu faire broncher ni les cosaques, ni les Kaiserlicks, pleurait comme un enfant, et son ami le brigadier Grueber, qui avait connu Charles tout petit, faisait de même.

Ce jour et le jour où il fut décoré par Napoléon Ier, c'étaient les deux plus beaux jours de sa vie.

Nous autres, conscrits, émus, nous avions grandi de cent coudées, et la harangue du Préfet nous fit presque oublier les mauvais numéros qui furent le partage de la plupart d'entre nous. Car, dans ce moment, nous aussi nous rêvions à la possibilité de conquérir un peu de cette gloire et cette croix qui valait tant d'honneur à notre camarade, honneur qui rejaillissait sur nous, sur le canton, et surtout sur notre village.

* *

Par un caprice du sort, juillet 1870 nous revit de nouveau ensemble, au Ier régiment d'infanterie de ligne, division de Cissey, corps L'Admirault, 4^e corps, armée du Rhin.

Armée du Rhin ! O amère dérision, nous ne devons, hélas ! voir le Rhin et le traverser que comme captifs et prisonniers de guerre.

Unis par l'amitié, mais virtuellement séparés par toute la distance à franchir entre l'épaulette du sous-lieutenant et la sardine de laine du caporal, je fus néanmoins, grâce à sa protection et aux trouées causées par les balles allemandes, rapidement promu fourrier.

Le 18 août, à Saint-Privat, entre Armanvillers et le plateau de la ferme de Moscou, nous tenions une bien vilaine position, mais qu'il fallait sauvegarder à tout prix : telle était la consigne.

J'eus l'occasion d'y admirer sa belle tenue au feu, malgré une canonnade furieuse habilement dirigée par l'artillerie saxonne ; froid, impassible, il semblait être dans son élément comme une salamandre. Ah ! l'horrible route de Gravelotte à Conflans, qui nous faisait face avec son interminable ligne de peupliers et qui semblait cacher un canon crachant la mort, presque derrière chacun de ses arbres.

Tenant notre position quand même, nous fûmes pris en flanc vers quatre heures de l'après-midi, par la Garde Royale Prussienne. Sous une fusillade épouvantable, nous nous aperçûmes que notre retraite était coupée. Pas moyen d'arriver à Saint-Privat : les Allemands, maître de Gravelotte, nous cernaient et fauchaient nos rangs.

Etre pris avec le drapeau ! Quelle honte ! Non ! non ! jamais ! Hélas ! combien en tombait-il autour de ce drapeau, devenu centre des efforts ennemis. Un moment, la hampe de la loque sacrée passa dans mes mains : électrisé par son contact, j'aurais défié le monde entier, et les ennemis me paraissaient des pygmées. Deux ou trois obus, lancés dans notre tas, me firent faire la pirouette et me couvrirent de terre. Etourdi d'abord, je me relevai en me tâtant pour savoir si je n'étais pas détérioré ; je vis le drapeau entre les mains de Charles. De sa voix de stentor, il commanda de sonner le ralliement et battre la charge.

Drapeau en tête, aux cris de : Vive la France ! nous nous jetâmes tête baissée sur les Allemands. Comment avons-nous réussi à faire une trouée et culbuter l'ennemi qui nous barrait le passage ? Je l'ignore. Beaucoup de cris, de bruit et de vociférations, pas mal de horions, enjambée, au milieu de la fumée intense, par dessus les corps d'amis et d'ennemis mourants et blessés, et cela y était. Le drapeau, l'honneur, l'essence, l'âme du régiment était sauf.

Combien, le lendemain matin, en manquait-il au rapport et à l'appel ? La plupart de nos officiers et neuf cent cinquante hommes de l'effectif du régiment, ainsi que nos sacs, campements, etc. Mais notre drapeau, plus cher que jamais, nous était resté.

Charles Lutz fut rappelé à l'ordre du jour, par une citation extraordinaire, et nommé capitaine séance tenante par les généraux de Cissey et L'Admirault.

Capitaine à vingt-trois ans, décoré, plusieurs citations à l'ordre du jour pour actions d'éclat. Quel avenir ! Quel horizon immense s'ouvrait devant lui !

Quelle joie pour son grand-père ! Quel honneur pour notre village.

* *

Hélas ! le 30 août, à la bataille de Noisseville, entre Servigny et Sainte-Barbe, à l'assaut de la côte, un obus en éclatant tua le capitaine adjudant-major. Charles en s'élançant vers lui, pour le soutenir, pour l'empêcher de tomber de cheval, eut lui-même la poitrine fracassée par un second projectile.

Dans la chaleur de l'action, je n'eus même pas la triste satisfaction de lui toucher une dernière fois la main.

C'était après les jours sombres de Gravelotte,
Bazaine Iscariote
Venait de vendre Mets aux réîtres Allemands.
FRECHETTE.

Echappé de captivité, rentré chez moi, je reculais toujours le moment, où je serais forcé de broyer le cœur du pauvre grand-père Lutz, et lui apprendre la triste, mais héroïque fin de son pauvre Charles.

Hélas ! triste besogne : il ne trouva pas une larme à sa douleur profonde, et il se complaisait à se faire répéter comment il était mort.

— Oh ! merci, mon Dieu, ce qui me console c'est qu'il est mort en brave et en soldat. Te souviens-tu, mon ami, du jour du tirage au sort ? J'étais trop heureux, trop fier ! Dieu m'a puni dans mon orgueil. C'était

trop beau ! Ah ! oui, tonnerre ! que c'était grand. Et maintenant, rien. Si encore il reposait en terre française, mais non ! Cette terre arrosée de tant de sang est foulée par la botte !... Oh ! tonnerre ! et dire que je suis trop vieux...

Heureusement que le vieux brigadier Grueber vint à point pour m'aider à le consoler. Pauvre vieux Grueber, je vois encore sa figure franche et joviale, bon enfant, avec ses grandes moustaches grises, la terreur des conscrits dépassant leurs permissions. Malheureusement, il est encore aujourd'hui remplacé à l'hôtel de ville par la trogne arrogante d'un Feldwebel à paratonnerre ; et sur le même fauteuil où le baron de Prou fit asseoir mon ami Charles, trône un Kreisdirector Prussien, espion de haute lignée et valet stipendié de Bismarck.

Pauvre grand-père Lutz, s'il est encore de ce monde, il doit bien souffrir. S'il est mort, paix à ses cendres. S'il est mort sans pardonner à ses ennemis, Dieu doit lui être bien clément, car s'il a beaucoup haï les Allemands, il a par compensation tant aimé la France !

JULES HIRTZ.

FANTAISIE

Un jour, la Fée bleue, lassée de vivre toujours dans les vapeurs roses et les nuages dorés, imagina de descendre sur la terre pour faire des heureux.

Rassemblant à la hâte tout ce qu'elle avait de trésors et de jolies choses précieuses, elle prit sa baguette magique, s'embarqua dans un bateau à voile d'un dessin magnifique et vogua vers la terre.

Après s'être laissé bercer durant quelques heures par des vagues bien molles et bien douces, elle aborda un coin fleuri et embaumé où la brise passait légère comme l'oiseau, où le rossignol modulait ses trilles d'une façon délicieuse.

Ravie, elle mit pied à terre sur un frais tapis de gazon et de verdure, contempla quelques instants autour d'elle le paysage charmant qui s'offrait à sa vue et s'engagea soudain dans une large allée bordée d'arbres verts conduisant à un riant bosquet en fleurs.

Là, trois jeunes filles gracieusement enlacées se balançaient dans un hamac rose, rêvant de jolies choses, sans doute, murmurant des noms charmants.

L'aînée, grande et belle, se nommait Jeanne ; l'autre mignonne et jolie, c'était Eva ; puis Clémence, pâle, silencieuse.

La Fée bleue les abordant, leur dit :

— A quoi songez-vous, fillettes gentilles... Le destin vous fait-il son sourire ? Vous rêvez : dites, quelles sont vos illusions ? Je suis la Fée bleue ; j'habite les hauteurs enchantées et par ma baguette magique, je suis toute puissante ! Dites-moi ; quels sont vos désirs ? Je les comblerai.

Jeanne, tout émerveillée, prenant la parole, dit :

— Salut à toi, Fée charmante ! Que tu es admirable de condescendance, de bienveillance ! Laisse-nous d'abord te remercier, te souhaiter la bienvenue et te dire ensuite nos rêves les plus extravagants. Moi, j'aime furieusement le beau, la splendeur, la magnificence ! J'aimerais habiter un château superbe, orné des fleurs les plus belles, brillamment éclairée par des lampes d'or suspendues à une voûte de saphir, et dont les parquets seraient de marbre blanc, les ouvertures de cristal de roche, les foyers d'or massif et les murs de perles toutes incrustés de diamants, de pierres précieuses. J'aimerais vivre toujours entourée d'un luxe éblouissant !...

Se tournant vers Eva, la Fée lui demanda :

— Et toi, ma chère Eva, quel est ton rêve ?

Eva, souriant d'avance à ce qu'elle a déjà entrevu d'impossible, mais de si ravissant, dit :

— Moi, je voudrais avoir à mon entière disposition un vigoureux esquif d'argent, conduit par un marin glorieux doué de la beauté d'un ange, et qui nous emporterait tous deux bien loin et sans danger sur une mer pacifique et sereine, comme sur les vagues les plus furieuses.

Clémence, impatiente elle aussi de parler tout haut de son caprice, dit :

— Moi, je voudrais, charmante Fée, je voudrais un char aérien d'une beauté inconcevable qui me transporterait dans l'espace sur l'aile d'un zéphir avec tous ceux que j'aime et nous procurerait l'ivresse d'entendre un écho sonore du ciel répercutant au loin des symphonies mélodieuses.

Durant un instant, on n'entendit plus que le souffle précipité des trois amies anxieux.

L'aimante Fée ayant écouté attentivement l'expression de ces vœux étranges, s'étonna d'abord de rencontrer sur cette terre de déceptions trois cœurs de jeunes filles aussi franchement fantastiques, mais tendres et généreux. Elle leur sourit gracieusement, frappa légèrement de sa baguette magique leurs fronts candides et disparut en murmurant tout bas :

— Je vous exauce !

Les jeunes filles s'endormirent d'un profond sommeil et s'éveillèrent le lendemain toutes radieuses... l'une entourée pour toujours de choses immensément belles—l'autre doucement ballottée en son joli esquif d'argent près de son marin glorieux, et Clémence délicieusement bercée dans l'espace par l'harmonie des cieux...

JANVIÈRE.

DIGNITE DU CULTIVATEUR

Pour moi rien n'est au-dessus du cultivateur. Je salue avec respect sur le seuil de leurs demeures ces braves familles qui vivent au sein de la belle et honnête nature, dans la pure atmosphère des champs, plus près de Dieu que nous. Pour un de leurs jours



Mlle LUCIE FAURE

sereins et laborieux, je donnerais un mois de nos folles agitations.

Enseignons aussi à nos fils, s'ils sont nés au milieu des champs, qu'un brevet de médecin, d'avocat ou de notaire ne les élève pas. Qu'il soient fiers de recueillir la succession paternelle et qu'ils n'avilissent pas, en la méprisant, une profession qui n'a pas de supérieure.

Instruisons-nous, si nous voulons, et sachons, en la relevant, faire de l'agriculture l'aristocratie de notre peuple.

C'est d'elle, aussi bien, que nous vient ce que nous avons de meilleur. C'est des réserves de nos campagnes, c'est du sein de leurs familles patriarcales que surgissent constamment les hommes qui font l'honneur de notre pays.

MME DANDURAND

LA PRIÈRE

Quand les animaux souffrent, quand ils craignent ou quand ils ont faim, ils poussent des cris plaintifs. Il passe quelquefois sur les campagnes un vent qui dessèche les plantes, et alors on voit les tiges flétries pencher vers la terre ; mais, humectées par la rosée, elles reprennent leur fraîcheur et relèvent leur tête languissante. Il y a toujours des vents brûlants qui passent sur l'âme de l'homme et la dessèchent. La prière est le cri de l'âme souffrante, la rosée qui rafraîchit l'âme blessée.

LAMENNAIS.



PARIS. — LE PRESIDENT LOUBET QUITTANT LE P.



PALAIS DE VERSAILLES, APRES SON ELECTION

NOTES ET FAITS

Académicien et ministre

Le cardinal de Richelieu, ayant augmenté la pension de Vaugelas, lui dit fort agréablement :

— Vous n'oublierez pas, monsieur, dans le dictionnaire auquel vous travaillez, le mot pension.

— Non, monseigneur, lui répondit Vaugelas ; mais j'oublierai encore moins le mot reconnaissance.

Le ridicule

Sait-on l'origine de ce petit sac, improprement appelé *ridicule* et dans lequel les femmes mettent péle-mêle gants, mouchoir, porte-monnaie et autres menus objets ?

En 1797, Mme Tallien, ayant imaginé la robe à la grecque, toutes les Parisiennes furent atteintes de l'*antiquomanie* et elles recherchèrent à qui mieux mieux les costumes grecs et romains. Mais les robes de coupe antique suppriment les poches et, pour le mouchoir seulement, on imagina de porter au bras un filet ou un petit sac. Quelques élégantes demandèrent au savant Gall de baptiser la chose d'un nom à la grecque ; il trouva tout de suite le *reticula* ou petit filet. Mais, hélas ! les marchands qui vendaient ce sac ne comprirent pas le mot, et ils en firent... le *ridicule* !

Caprice d'une célèbre souveraine

Le *Musée des Familles*, dans sa mosaïque historique et littéraire, rapporte un singulier détail de la vie d'une célèbre souveraine.

Elisabeth, reine d'Angleterre, avait la faiblesse de vouloir encore, à l'âge de soixante-dix ans, passer pour une beauté, avantage dont elle ne fut cependant que médiocrement douée dans sa jeunesse.

Sa sensibilité sur ce point donna lieu en 1563, à une singulière ordonnance. Il y était dit que " attendu que jusqu'alors aucun peintre n'était parvenu à rendre dans leur exactitude les beautés et les grâces de Sa Majesté, ce qui excitait les regrets et les plaintes de ses sujets bien-aimés, il serait à l'avenir nommé des experts à l'effet de juger de la beauté des portraits qui seraient faits de Sa Majesté et qu'il leur serait enjoint de n'en tolérer aucun qui conservât quelques défauts ou difformités dont par la grâce de Dieu, Sa Majesté était exempte.

Femme sotté

Un vieux proverbe du XVII^e dit :

A femme sotté
Nul ne s'y frotte.

Surtout pour l'épouseur, croyons-nous. L'homme qui recherche et épouse une femme bête est un auto-ritaire imbécile, qui pense que dans le pays des aveugles les borgnes sont rois.

Une chanson dit cependant :

Il faut des époux assortis
Dans les liens du mariage.

De même que notre vieux proverbe nous affirme que " ce qui se ressemble s'assemble." Mais, hélas ! le couple conjugal est la réunion de deux êtres qui font rarement la paire. Celui qui recherche la faiblesse d'esprit chez la compagne de sa vie semble dire : " Je la veux belle et riche, mais surtout bête, car sans cela elle ne m'épouserait pas ! " Et cela vous rappelle ce personnage de Molière qui voulait épouser une sotté pour n'être point sot.

Décadence des mœurs

Nos ancêtres préhistoriques, après avoir enfoui avec les morts l'outillage qui avait servi à ceux-ci durant la vie, finirent, en gens avisés, par ne plus munir les défunts que d'instruments minuscules sans valeur ou de rebut. Les sacrifices humains organisés lors des funérailles furent remplacés, de même, dans le cours des âges, et en bien des pays, par une simple mutilation, très souvent par l'amputation d'une phalange. Moerenhout, par exemple, signale cette pratique en Polynésie. Aux îles Wallis, en 1842, la majeure partie des habitants n'avaient plus de petit doigt. Alcide d'Orbigny parle de cette coutume à propos des Char-

ruas. On la rencontre dans l'Afrique du Sud. Un progrès restait à accomplir dans la réduction de l'offrande. Nous apprenons que le pas a été franchi par les veuves des Tziganes nomades des pays balkaniques : celles-ci—et en cas seulement de second mariage—portent sur la tombe du premier époux les rognures de leurs ongles.

Recommander quelqu'un au prône

Cette expression, qui signifie qu'on se propose de faire gronder quelqu'un par ses supérieurs, nous vient de la féodalité. On voit, dans le neuvième canon du Concile de Mérida (année 666), que le nom du fondateur d'une église s'inscrivait dans les diptyques et se récitait dans la célébration des saints mystères.

Cette reconnaissance que l'Eglise manifestait dès le quatrième siècle (il en est parlé dans la vingt-huitième homélie de saint Jean Chrysostome), a été changée en droit pour y contraindre les curés qui manquaient à ce devoir. On lit, dans tous les auteurs, que les patrons des églises et les hauts justiciers devaient être recommandés aux prières publiques par leur nom et leur qualité. Or, c'est au prône, instruction qui se faisait comme elle se fait encore chaque dimanche, à la messe paroissiale, qu'avait lieu ces recommandations de prier pour tel ou tel ; d'où, l'ironie aidant, le proverbe *recommander quelqu'un au prône* pour signifier le signaler à ses supérieurs afin de le faire gronder, puis :

Dans votre beau discours du trône.
Méchant, vous m'avez désigné :
C'est me recommander au prône.

(BERANGER. *Mes jours gras*.)

PRIMES DU MOIS DE FEVRIER

LISTE DES RÉCLAMANTS

Montréal—Mlle Emma Amesse, 89, rue St-André ; A. Doré, 236, rue Cadieux ; D. Corbeil, 254, rue Plessis ; Mme John Laliberté, 145, rue Chaussé ; O. de Lattinville, 37, rue St. Philippe ; Mlle A. William, 227, rue Roy ; E. Aubertin, 51, rue Wolfe ; Edouard Poupard, 333, rue Beaudry ; Mlle Rose-Corinne Daoust, 67, rue Sanguinet.

Québec.—Barthélemi Leclerc, 113, rue Artillerie ; M. Marier, 139, rue Daiguillon ; J. L. Vachon, 300, rue St. Valier, St. Sauveur.

Notre-Dame de Lévis.—Mlle Barras.

Pointe-aux-Trembles (Portneuf).—Dame J.-B. Magnan.

Ottawa.—Jos Ste Marie, 278, rue St André ; Rosario Dubé, 286½, rue St Patrick ; Jos Larose, 190, rue St. Patrick.

Kingville.—Léon Dugal.

Cedar Hall.—R. Nolin.

Sherbrooke-Est.—Alfred Paradis.

Berlin Mills, N. H.—Edouard E. Sirois.

THEATRES

THÉÂTRE FRANÇAIS

Ceux qui ont suivi de près les succès ininterrompus de E. H. Sothorn, savent que l'une de ses pièces les plus en vogue est " *Le capitaine Letterhlaïr* " qui a remporté un succès phénoménal à New-York. Le " *Capitaine Letterhlaïr* " est une comédie de société écrite par Marguerite Mevington.

M. Benjamin Horning aura là une occasion superbe de déployer son talent. La scène se passe en Irlande et offre une chance magnifique d'exhiber devant le public de beaux costumes militaires, d'éclatants effets scéniques et de ravissantes peintures. En somme, nous aurons là une des plus belles productions qui aient jamais été présentées sous la direction actuelle du Théâtre Français.

MONUMENT NATIONAL

La répétition des *Petits Oiseaux*, jeudi, le 16 mars dernier, a été un succès complet. Nos acteurs se sont distingués sous tous les rapports, comme aussi l'orchestre de mandolines entièrement composé de demoi-

selles, et Mlle A. Toupin qui a chanté durant un entr'acte.

Ceci est d'un bon augure pour la séance du 23 mars, au bénéfice de M. Elz. Roy. Il n'y a aucun doute que la représentation de la célèbre comédie de MM. Augier et Sandeau : *Le gendre de M. Poirier* sera l'un des événements les plus considérables de la saison dans le monde théâtral canadien, et nous conseillons fortement à nos lecteurs d'assister à cette soirée dont l'attrait sera puissant à tous les points de vue.

Et puis, ne devons-nous pas témoigner, de quelque manière, à l'aimable directeur des soirées de famille toute la reconnaissance que nous lui gardons pour le zèle et l'activité qu'il a déployés dans l'organisation de notre théâtre social ?

JEUX ET AMUSEMENTS

RÉBUS GRAPHIQUE

A — U piège N GET PP rire

ÉNIGME

Bien que je sois sans voix, sans bouche et sans oreilles,
La musique me doit les plus douces merveilles ;
Quand je me fais ouïr tout tremble devant moi.
L'art fait voir en mon corps une double nature,
Je suis petit en tout, en naissance, en stature,
Pourtant, je bats monnaie aussi bien qu'un grand roi.

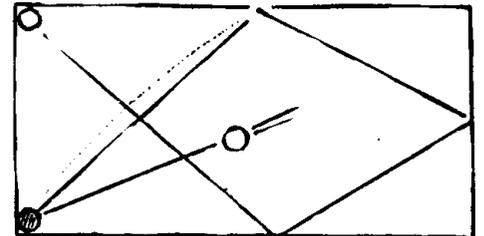
SOLUTIONS DES PROBLÈMES PARUS DANS LE N^o 776

Charade. — Bon-jour.

Mathématiques. — Age du grand-père, 70½ ans ; âge du père, 38½ ans ; âge de la mère, 30 ans ; âge de la petite-fille, 8 ans. Ensemble : 148 ans. En ajoutant 2, on obtient 1½ siècle, 150 ans.

LE BILLARD

COUP DE FANTAISIE PAR BANDES



La bille 2 est collée au coin.

Frapper 1 en-dessous et à droite. Prendre 2 presque plein à droite. Coup de queue assez fort.

Il est à remarquer que le trajet de 1 après avoir touché 2 est légèrement curviligne, jusqu'à la grande bande opposée (tracé pointillé).

Ce coup est d'ailleurs facile à faire directement.

GRAVURE-DEVINETTE



L'on est en train, évidemment, de moudre du café ici. Mais où et qui moud ce café ? Cherchez et vous le saurez.

LA MANIFESTATION DEROULÈDE

(Voir gravure)

Cette manifestation, qui a amené l'arrestation immédiate de ses auteurs et vivement ému l'opinion, s'est produite, on le sait, le 23 février, à l'issue des funérailles de M. Félix Faure.

La dislocation des troupes, qui avaient défilé devant le cercueil du président, venait de s'opérer. Le 4^e et le 82^e régiment d'infanterie regagnaient leur casernement de Reuilly, ayant à leur tête le général de brigade Roget, ancien chef de cabinet de M. Cavaignac au ministère de la guerre.

Tout à coup, au moment où la colonne débouchait sur la place de la Nation, M. Paul Déroutède, député de la Charente, accompagné de M. Marcel Habert, député de Seine-et-Oise, et suivi d'une bande d'environ deux cents personnes, se précipita vers le général, et, saisissant son cheval par la bride, tenta de l'entraîner dans une autre direction aux cris de : "Vive l'armée ! A l'Elysée !"

Le commandant de la 17^e brigade s'étant dégagé, se montra résolu à poursuivre l'itinéraire prescrit et s'efforça de maintenir, dans les rangs, l'ordre que menaçait de troubler les gens qui s'y étaient introduits pour acclamer les soldats et fraterniser avec eux.

Un peloton envoyé sur ses ordres essaya vainement de déblayer le terrain et de rejeter les manifestants à droite et à gauche de la chaussée. La colonne n'en continua pas moins sa marche, s'engagea sur le boulevard Diderot, puis tourna sans hésitation l'angle de la rue de Reuilly, suivant l'indication formelle donnée par son chef.

On n'était plus qu'à quelques mètres de la caserne. Le président de la Ligue des Patriotes, de plus en plus exalté, s'était obstiné à cheminer à côté du général. Arrivé à la porte, celui-ci, poussant son cheval, la franchit vivement ; mais il ne put empêcher M. Déroutède, toujours haranguant la troupe, et M. Marcel Habert, son fidèle acolyte, de pénétrer dans la cour derrière les sapeurs, en entraînant une quinzaine de manifestants. Ces derniers se laissèrent expulser sans difficulté ; mais les deux députés déclarèrent qu'ils ne sortiraient pas, et, sur leur refus d'obtempérer à ses sommations réitérées, le général Roget les mit en état d'arrestation et les fit conduire à la salle d'honneur du 82^e, où ils restèrent consignés jusqu'à leur transfert au dépôt.

L'ERREUR FONDAMENTALE (*)

Souventes fois, à la tombée des après-midi grises d'hiver, le coupé aux armes écartelées des d'Armor et des d'Aiglebecque avait stationné, chevaux frémissants, devant la Chambre des Députés.

L'élection du comte Maurice d'Armor, l'intransigeant catholique vendéen, trois fois invalidé, trois fois réélu, avait fait un assez fier tapage dans le monde politique ; et tout Paris se souvient encore de ce gentilhomme, apparu pour la première fois à la tribune parlementaire, et se signant, avant son discours de début, du signe de la croix, aux applaudissements ironiques de la gauche radicale.

Mais ce dont on parlait davantage, c'était de l'insolent bonheur conjugal du jeune comte, qui avait accompli cet exploit, plus héroïque que son signe de croix devant la Chambre de Députés, d'épouser Luce d'Aiglebecque : la jeune fille qu'il aimait.

Ce mot "d'insolent bonheur" avait été lâché, rageusement, certain soir, dans un salon du Faubourg-Saint-Honoré. Les vagues écument, tumultueuses au pied des grands rocs qu'elles n'ont pu ébranler. Ainsi fait la femme. Et ce mot, c'était, sans nul doute, un peu d'écume féminine, tombée au pied de "ce beau d'Armor," dont le cœur s'était trouvé, en face des tentatrices parisiennes, solide comme les murs granitiques de son manoir héréditaire.

Le comte laissait dire et continuait, en cette lune de miel, qu'on affirmait jalousement devoir durer toujours, d'idolâtrer sa charmante jeune femme. Les bel-

les marquises envieuses chuchotaient tout bas que la jeune comtesse Luce d'Armor allait attendre, tous les soirs, son mari devant la Chambre des Députés ; on affirmait l'avoir entrevue, dans le fond de la voiture armoriée, derrière les rideaux de mousseline vert et or du coupé—et ce n'était pas une légende. Ce que le monde savait moins, c'est que le coupé s'arrêtait chaque soir, en rentrant à l'hôtel, devant Saint-Germain-des-Prés, et que les jeunes mariés entraient dans la calme église pour y faire leurs dévotions—mais nul de ce monde n'a connu l'extraordinaire aventure que je vais dire.

La séance, une séance houleuse, avait été longue ce jour-là. Les pur sang, plus tourmentés que les fiévreux, battaient l'asphalte depuis deux heures au moins, de leurs sabots impatients, et le comte avait à peine posé le pied dans le coupé, qu'ils s'étaient enlevés dans la direction du boulevard, comme les coursiers des quadriges de l'Apocalypse.

L'heure était avancée.

—Je t'ai fait attendre, dit le comte à sa jeune femme, en s'asseyant à côté d'elle dans le fond sombre de la voiture.

Luce ne répondit rien ou, si elle répondit, ses paroles se perdirent dans le bruit.

D'Armor lui passa son bras autour du cou et l'embrassa silencieusement, comme il l'embrassait chaque soir, à cette heure-là, mais son baiser lui fut rendu avec une sorte de furie qu'il n'avait jamais connue à sa femme.

—Qu'as-tu donc, mon amie ? parla le comte d'Armor.

Il n'avait fallu que deux ou trois minutes aux chevaux pour parcourir les quelques centaines de mètres de boulevard qui séparent la Chambre des Députés de Saint-Germain-des-Prés, et la voiture venait de s'arrêter devant le porche de l'église.

—Ce sera notre prière du soir, Luce.

Le comte tendit la main à sa femme pour l'aider à descendre de voiture.

Un petit rire, sec et moqueur, partit du fond du coupé obscur, et tandis que le comte attendait à côté du laquais, immobile et raide à la portière de gauche, la portière opposée s'ouvrit soudain, et une femme s'enfuit précipitamment et se perdit dans la foule. Un cruel soupçon traversa la pensée du comte d'Armor, qui entra, éperdu et bouleversé, dans l'église.

La comtesse Luce d'Armor, le chapelet entre les doigts, priait. Le comte s'approcha d'elle : Luce lui dit tout bas :

—J'ai préféré t'attendre ici...

Et, lui montrant son chapelet aux deux tiers, elle ajouta :

—J'ai presque fini...

—Il y a longtemps que tu es ici ?

—Une demi-heure.

D'Armor s'agenouilla et se mit les mains devant les yeux.

—Alors, se dit-il à lui-même, cette femme embrassée dans la voiture et qui n'a pas parlé, ce n'était pas Luce ! Elle lui ressemblait...

Il se rappela le mauvais rire de l'inconnue quand il avait dit : "Ce sera notre prière du soir, Luce."

Il eut envie de pleurer, déjà les larmes lui montaient aux yeux.

—Non, je ne peux pas ! pensa-t-il.

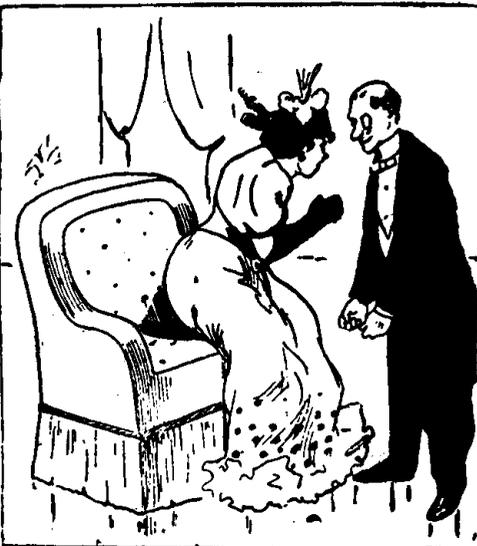
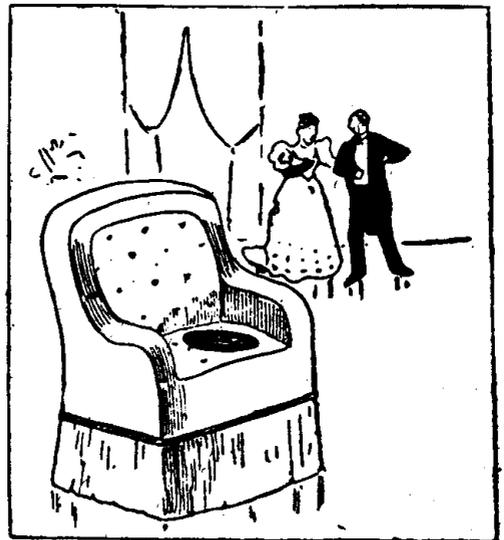
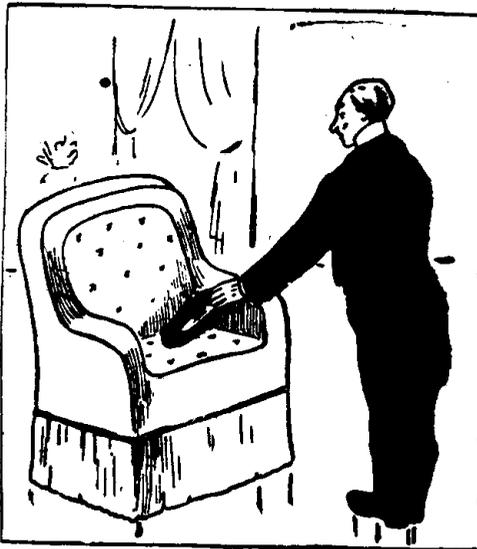
Il posa, devant cette marée de sanglots, pour l'empêcher de déferler, le roc puissant de sa volonté—et la prière vint consoler ce croyant qui, involontairement, avait commis cette erreur fondamentale de se tromper d'âme.

POL DEMADE.

Le mal a trop souvent sur le bien l'avantage des choses actives sur les choses passives.—SAINT-PRIX.

On n'adore plus, comme saint Chrysostome le remarque, des idoles d'or et d'argent ; mais l'or et l'argent même sont adorés, et c'est en eux que l'on espère.

HISTOIRE D'UN CHAPEAU



(*) Contes Inquiets, chez O. Schepens et Cie, Bruxelles.

[POUR LE MONDE ILLUSTRÉ]

ELAINE

DEUXIÈME PARTIE

LE DUEL

(Suite)

M. de Kéravrez aimait trop sa petite-fille, le seul enfant qui lui restât, pour en venir, avec elle, à des extrémités fâcheuses.

Et puis il se disait déjà ceci :

—Après tout, Pierre Maudern était bien riche, mais Armand d'Auffour ne l'est pas moins ; et si j'ai lieu de croire que celui-là pourrait porter un nom plus aristocratique que celui dont il s'affuble, je suis certain que l'autre n'a rien à envier à personne de ce côté.

Les hommes sont ainsi faits ! Tant que la fortune favorise en tous points l'être sur lequel ils ont dévolu une partie de leur ambition, celui-ci peut se croire assuré du succès. Mais qu'un autre se présente qui ajoute aux perfections du premier un faible caractère plus heureux, on voit soudain le malheureux moins choyé à mesure que le second favori, peu à peu, prend sa place.

Puis une idée traversa l'esprit de M. de Kéravrez qui alléga encore d'autant l'embarras où il se trouvait :

—Ils vont se battre, se dit-il... ma foi, tant mieux pour le vainqueur.

Elaine sortit rassurée. Aussitôt rentrée dans sa chambre, elle se jeta sur son prie-Dieu et laissant tomber sa tête fière entre ses mains, elle s'abîma dans une invocation ardente !

Elle pria pour lui !...

* *

Le soleil se leva légèrement voilé, au matin du jour où devait se passer l'événement le plus important en son genre qui se fût encore vu dans le pays. Nous voulons parler du duel entre Pierre Maudern et Armand d'Auffour.

Chacun des deux combattants avait donné carte blanche à son témoin, et les deux hommes qui avaient accepté de remplir ce rôle difficile, avaient décidé que les adversaires se mesureraient à l'épée.

A l'heure indiquée, chacun fut exact au rendez-vous : celui des deux témoins choisi pour cette besogne, mesura le terrain qui devait séparer les deux hommes, et, ceci fait, Pierre et Armand se trouvèrent en face l'un de l'autre, se dévisageant et bien décidés à ne pas s'épargner.

Le signal fut donné et le combat commença. Nous n'essaierons pas d'en décrire les péripéties, certain que nous sommes que cela n'intéresserait pas nos lecteurs.

Nous nous contenterons de faire remarquer que les deux hommes en présence s'entendaient aussi bien l'un que l'autre au maniement de l'arme qu'ils serraient dans leurs mains crispées.

Pourtant, l'action ne dura pas longtemps. Armand profita d'une légère faute de son adversaire pour se défendre et lui passer son épée au travers du corps.

Pierre Maudern lâcha son épée, étendit les bras et tomba lourdement en arrière. En même temps le médecin se précipita vers lui et après un examen rapide autant qu'habile, constata que l'arme avait heureusement dévié sur une côte, empêchant toute blessure mortelle de se produire.

Armand d'Auffour n'avait pas plutôt blessé son ennemi qu'il s'était avancé vers lui, la main tendue, oubliant toute rancune, en un moment si solennel.

L'infortuné vaincu eut la force de répondre faiblement à son étreinte et de lui demander :

—Pourrais-je savoir le nom de mon généreux adversaire ?

—Armand d'Auffour, lui fut-il répondu.

Un cri s'étrangla dans la gorge du blessé qui ouvrit de grands yeux et répéta :

—Armand d'Auffour !

Pendant ce temps, Armand se demandait, comme l'avant-veille en retournant chez lui :

—Où ai-je donc vu ces yeux-là ?

Puis, à mesure qu'il regardait l'homme étendu dans l'herbe que son sang rougissait, les traits de celui-ci prirent un aspect plus familier à sa pensée : il reconnut pour les avoir vus quelque part, non

seulement les yeux qui le regardaient avec épouvante, mais encore tous les traits de ce visage pâlisant.

Tout à coup il porta la main à son front, comme pour arracher tout doute de son esprit, et s'écria d'un accent de désespoir indescriptible :

—Malheureux, j'ai frappé mon frère... Georges, me pardonneras-tu jamais ?

En proférant ces paroles, le malheureux jeune homme se jetait éperdu sur le corps inerte, car au moment de son cri de terreur, le blessé s'était évanoui.

On se hâta de transporter dans la cabane qu'il habitait, le corps de celui qui avait été Pierre Maudern.

Sous les soins énergiques du docteur, et ceux non moins empressés d'Armand, qui ne pouvait se consoler, le blessé se ranima et ses yeux rencontrant ceux de son frère, il murmura simplement :

—Je ne t'avais pas reconnu.

Le médecin posa un premier appareil sur la blessure et se retira en recommandant de ne pas trop fatiguer le malade, par des questions auxquelles il aurait à répondre assez longuement.

Mais ils avaient tant de choses à se dire !

Armand parla le premier. Nous savons déjà quelle avait été son existence.

Tout le monde avait cru que l'ainé, Georges, avait succombé en Afrique. Celui-ci raconta comment, fatigué de la vie du légionnaire, il avait profité de ce que son temps était terminé pour voyager avec les quelques économies qu'il avait pu faire. En Egypte, il était devenu le favori d'un bey immensément riche qui, en mourant, lui avait laissé toute sa fortune. Il s'était alors décidé à revenir en France, pour y vivre tranquille dans quelque lieu bien solitaire. C'est pourquoi il avait choisi de préférence la petite hutte où tous deux se trouvaient en ce moment.

—Mais pourquoi eus-tu l'idée de changer de nom ?

Georges leva légèrement les épaules :

—Je pourrais à peine le dire. Peut-être était-ce que je voulais voir si je pourrais trouver quelqu'un qui m'aimât avec un nom vulgaire.

—As-tu trouvé ?

Le malheureux releva la tête.

—Ta question est cruelle, Armand, dit-il.

Armand comprit et rougit violemment.

—Pardonne-moi, Georges ; je ne suis en effet qu'un insensé... Mais tu n'as déjà que trop parlé. Repose-toi. Nous causerons de nouveau quand le sommeil t'aura rendu des forces.

* *

Elaine se trouvait dans ce même salon où nous l'avons déjà vue deux fois. Assise près d'une fenêtre, donnant sur la campagne, ses yeux erraient avec une sorte de malaise indéfini, sur les ombres qui croissaient à mesure que le soleil se cachait davantage derrière l'horizon. Elle se demandait comment il se faisait qu'elle n'eût point encore eu de nouvelles, alors qu'elle savait pertinemment que le duel devait avoir lieu le matin.

Tout à coup elle tressaillit : un pas venait de se faire entendre qu'elle connaissait bien ! Son cœur se mit à battre avec plus de précipitation que pendant ses pires moments d'inquiétude tout à l'heure, et en même temps un éclair de joie passa dans ses yeux.

Elle ne put résister à la force inconsciente qui la poussa dans un élan incompris vers la porte d'entrée du salon et se précipitant de ce côté, elle allait l'ouvrir brusquement quand soudain, elle s'arrêta, au moment même où elle avait la main sur le bouton. Elle rougit et non moins précipitamment revint s'asseoir. Les femmes ne sont-elles pas toutes ainsi, qu'elles s'en voudraient de montrer la moindre bribe des sentiments qui les agitent pourtant ?

Un coup fut frappé à la porte et d'une voix émue, malgré tout, elle pria d'entrer.

Armand apparut dans l'encadrement, mais si défait, que, cette fois, Elaine ne put dompter un élan de véritable tendresse. Elle se leva avec angoisse et, avant même qu'il eût pu articuler une parole, lui demanda :

—Êtes-vous blessé ?

—Plût à Dieu que je le fusse et que je n'eusse pas enfoncé mon épée dans son sein.

—De qui voulez-vous parler ?

—De Pierre Maudern autrement et plus justement appelé Georges d'Auffour, mon frère.

—Votre frère.

C'en était trop pour la faible enfant, et si Armand ne se fût trouvé-là pour la soutenir, elle fût sûrement tombée sur le parquet.

Le jeune homme déposa la forme gracieuse de celle qu'il l'aimait, sur un des lits de jour du salon, et posa avec appréhension sa main sur son cœur. Heureusement celui-ci battait encore ! Ce n'était qu'un évanouissement.

—J'ai été fon, se dit-il en respirant bruyamment.

Puis il sonna un serviteur. Celui-ci accourut aussitôt.

—Veuillez prévenir M. de Kéravrez que Mlle Elaine vient d'être saisie d'un malaise subit, sans gravité d'ailleurs.

Le domestique se précipita dans le passage et Armand resta seul avec ce corps qu'il regardait avec amour.

Presque aussitôt on rentra avec des sels qu'on fit respirer à la malade.

Au moment où M. de Kéravrez entrait, Elaine revenait à elle et de ses yeux étonnés regardait autour d'elle semblant se demander où elle était et ce qui lui était arrivé. Mais son regard rencontra celui d'Armand, et se souvenant, sans doute, elle referma les paupières en poussant un soupir.

Pendant qu'on transportait Elaine dans sa chambre, Armand prenait M. de Kéravrez à part et lui faisait connaître les événements de la journée.

Trois semaines plus tard, Elaine et Armand furent mariés.

Au sortir de la modeste église du petit village breton, la jeune femme se penchant à l'oreille de son mari, lui dit en souriant :

—Vous m'avez raconté comment vous croyiez qu'un mauvais destin poursuivait tous les membres de votre famille et que vous redoutiez d'avoir votre tour quelque jour. Du moins, à présent, nous serons deux pour lutter contre le mauvais sort.

—Oh ! n'ayez crainte maintenant, chérie, j'ai eu ma part de souffrances déjà. Ne comptez-vous donc pour rien le malheur d'un frère, amené comme par la main de Dieu, pour ravir à son frère sa fiancée ? Mais laissons de côté ces tristes pensées, je suis si heureux en ce moment !

Et tous deux montèrent dans la voiture qui les attendait.

Quant à Georges, après avoir permis à M. de Kéravrez de reprendre sa parole, il avait tenu à remplir le rôle de garçon d'honneur au mariage de son frère.

Puis, repris soudain de la folie des voyages, il était reparti on ne savait où, à l'aventure.

A H de Trémaudan

FIN

L'ORPHELINE

PAR MME LA BARONNE DE BOJARD

(Suite)

A l'arrêt, assez long, de Carlisle, tandis que, par la glace de la portière, elle suivait d'un regard pensif le défilé des gens qui se dirigeaient vers la sortie, son attention fut attirée par un groupe dont la vue la fit douloureusement tressaillir.

Des employés de la station venaient d'installer dans un grand fauteuil, muni de sangles et de brancards, un voyageur infirme qu'ils emportaient à travers la gare.

A en juger par les chaudes et riches fourures sous lesquelles disparaissait son corps débile, par le confortable aspect des nombreuses valises que portaient, à sa suite des domestiques en livrée, d'une impeccable correction, ce malade devait être assez riche pour ne manquer d'aucun des soins matériels nécessaires à son état.

Cependant, sous sa somptueuse pelisse de renard bleu, il semblait malheureux lamentablement ; et, dans son regard atone, on pouvait lire l'incommensurable détresse d'un être moralement désespéré.

De la distance où elle l'apercevait, Florence ne pouvait distinguer si les cheveux, plaquant, par mèches rares, les tempes creuses, étaient naturellement de cette teinte blafarde ou si l'âge, déjà, les avait décolorés. Sur ces traits ravagés, flétris par l'ennui, le découragement, autant que par la maladie, elle ne pouvait mettre un âge précis. . . . Mais qu'il fût jeune ou vieux, cet être infirme ignorait, évidemment, la douceur des soins délicats et des sollicitudes désintéressées. . . . Fille, sœur ou femme, il lui manquait cette gardienne attentive, tendre et dévouée que Florence avait été et, hier encore, rêvait de demeurer toujours près d'Olivier Ruthwen.

Hélas ! Flor désertait son poste et, maintenant, Noll, ainsi que le

triste malade de Carlisle, était voué aux amertumes de la solitude et de l'abandon, livré à des mains mercenaires ou maladroites. . . .

Le sentiment de remords, que la jeune fille avait combattu une première fois, lui revint de nouveau, — et il devait la troubler souvent, désormais ! — si aigu, si lancinant qu'elle eut un instant, impérieuse, la tentation de revenir en arrière, au lieu de poursuivre sa route.

Mais déjà la vapeur, dans son élan formidable et inconscient, l'entraînait toujours plus loin que Noll, de Kilmore et de l'Ecosse ; et la rapide succession des sites enchanteurs ou désolés, des rivières fuyantes, des lacs immobiles, des villages mornes ou joyeux, des campagnes stériles et des cités industrielles, semblait mettre entre elle et le passé une distance effrayante, dont la longueur, multipliée à l'infini par son imagination, se faisait, dans sa pensée affolée, de plus en plus infranchissable.

A Douvres, sa place était retenue sur le steamer, qui devait lever l'ancre que le lendemain matin avec le jusant ; elle songea tout à coup que, dans l'effarement de son départ furtif, elle avait négligé d'en prévenir ses vieilles amies. Elle ne pouvait, cependant, tomber ainsi à l'improviste au tranquille chalet que son arrivée inattendue eût bouleversé.

Il était déjà trop tard pour songer à écrire ; elle eût été rendue avant sa lettre chez Mme Guéthary.

Elle rédigea un télégramme, aussi explicatif que le lui permettaient le laconisme et la quasi publicité de ces rapides communications.

Néanmoins, malgré cette précaution, les deux vieilles dames ne laissèrent pas d'être inquiétées et troublées par la lecture de cette dépêche inattendue qui, dans ses phrases hachées, en dépit de la banalité de l'écriture indifférente et inconnue qui les avait tracées, leur paraissait trahir tous les tourments de l'âme de Florence.

A coup sûr, rien autre qu'un malheur ne pouvait la ramener, de cette façon précipitée ; et elles en acquirent la certitude, plus complète encore, lorsqu'elles reçurent dans leur bras la jeune fille, horriblement pâle et triste, aussi brisée que si, aux fatigues de la longue route, s'étaient jointes, pour elle, les douleurs d'un irréparable deuil.

Elle était tellement affaissée qu'elle ne ressentit ni le bien-être matériel des petits soins tendres qui l'accueillirent, dès son entrée au chalet, ni la bienfaisante transition de la brise glaciale du dehors à la tiède atmosphère de la petite salle à manger, à laquelle une nappe blanche, des cristaux clairs, la lampe suspendue dans son globe, d'un azur translucide, donnaient, chaque soir, un air de fête. Son cœur, serré, ne se dilata point sous la reposante impression de stabilité de cet intérieur paisible, succédant aux effrois, aux secousses du voyage solitaire et aux étranges soubresauts de sa vie, si brusquement troublée !

A peine remercia-t-elle, d'un faible sourire, l'attentive Mélanie qui, l'entourant de prévenances discrètes, plaçait une bouillotte sous ses pieds glacés, interposait un écran entre son visage et la flamme, trop vive, du foyer, et déchargeait ses épaules du lourd manteau, dans les plis duquel elle paraissait comme ensevelie.

Elle restait là, affalée au fond du grand fauteuil, où ses vieilles amies l'avaient fait s'asseoir avec une douce autorité. Ses petites mains, abondonnées sur ces genoux, les yeux vagues regardant au loin, — oh ! bien plus loin que les limites de l'étroit appartement ! — ne songeant même pas à ôter sa toque de fourrures et à relever les mèches de ses cheveux noirs, que l'humidité pénétrante de la brume de nuit avait collés à son front.

Mme Guéthary, émue jusqu'aux larmes, n'osait troubler ce profond et silencieux chagrin ; mais l'inquiète curiosité de la bouillante Sophie n'y put tenir plus longtemps :

—Ma petite ! s'écria-t-elle, en saisissant, entre les siennes, les mains froides de Florence et en les secouant énergiquement, je t'en supplie, réveille-toi, car tu nous effraies. Qu'as-tu ? . . . Que s'est-il passé ? . . . Que t'ont-ils donc fait, les gens de là-bas ? . . .

Les gens de là-bas ? . . . Elle leur conservait encore, — même à lord Ruthwen, dont le caractère sympathique avait, pourtant, trouvé grâce devant sa sévérité — une sourde rancune pour avoir pris et gardé cette jolie petite Flor, que le ciel avait semblé envoyer à sa sœur et à elle comme la dernière joie de leur vieillesse solitaire. — Cet inavoué ressentiment perçait encore dans l'âpreté de son accent, mêlé à une secrète, une intra-luisible expression de triomphe d'avoir ressaisi l'enfant

Florence ne répondit pas.

Qu'aurait-elle dit ? Il aurait fallu, pour se plaindre, accuser Gérald, d'abord, et lady Dorset de l'avoir calomniée ; accuser Noll, ensuite, de les avoir crus. . . .

La bouche resta close : mais le regard qu'elle leva sur la Grande Mademoiselle était si navrant, dans sa muette supplication, que celle-ci, en dépit de son impatiente anxiété, n'osa plus questionner.

—Bon, bon. . . grommela-t-elle, tu ne veux rien dire ? . . . A ton aise, fillette. Ce n'est pas nous qui te tourmenterons, va ! Tu déchargeras ton cœur, quand il te plaira. — Mais il est clair comme le jour qu'on t'a fait de la misère. . . . pauvre mignonne, si ce n'est pas

un crime de rendre malheureux un bijou pareil !... Cela ne m'a jamais rien dit de bon, tu sais ? de te voir t'en aller chez ces Anglais...

Enfin, te voilà ! nous t'avons, maintenant, bien à nous, et... pour longtemps, dis ?...

Les lèvres pâles de la jeune fille se desserrèrent :

— Pour toujours ! murmura-t-elle avec effort.

Et un soupir, qui sembla lui déchirer la poitrine, s'acheva dans une explosion de sanglots.

Ni Mme Guéthary, ni Mlle d'Yzor ne tentèrent d'arrêter cette crise de pleurs, qu'elles devinaient être salutaire à la douleur, trop longtemps comprimée, de Florence.

La bonne Angélique, sans mot dire, mais avec une maternelle compatissance, pressait doucement contre elle la brune tête éplorée, et la Grande Mademoiselle, fort occupée à essuyer, délicatement, les larmes qui ruisselaient sur les joues pâles de la jeune affligée, foudroya du regard Mélanie qui entra, chargée du potage fumant.

— Allez-vous-en à la cuisine avec votre soupière ! lui cria-t-elle, tout ébouriffée de colère. Croyez-vous que la pauvre enfant soit en état de manger quelque chose, maintenant ?... D'abord, cette Julie est bien entreprenante de servir avant qu'on lui ait commandé !... Le bon Dieu me pardonne ! c'est elle qui, bientôt, voudra régenter la maison.

Julie qui se glissait, la bouche en cœur, sur les pas de Mélanie, dans l'orgueilleux espoir de recevoir des compliments, au sujet du consommé qu'elle avait particulièrement soigné en l'honneur de l'arrivante, s'arrêta suffoquée, de l'algarade d'abord, ensuite, et plus encore, par la vue du désespoir de Flor.

— Ah Seigneur !... balbutia-t-elle, toute saisie... qu'a-t-elle donc, notre petite mignonne ?

— Parbleu ! ce qu'elle a ?... en voilà une question inutile ! Elle pleure, vous le voyez du reste ; elle a de la peine et ce n'est, bien sûr, pas le moment de la bourrer de nourriture.

Décidément, la Grande Mademoiselle n'était pas abordable.

Julie, d'un geste plein de dignité, enleva la soupière des mains de Mélanie, demeurée coite de surprise et de désolation, et disparut, en bougonnant à son tour, dans les profondeurs de sa cuisine.

Mme Guéthary avait bien compris que Florence, lorsque sa douloureuse surexcitation serait calmée, aurait, avant tout, besoin de repos ; aussi envoya-t-elle Mélanie tout préparer, dans la chambre de la jeune fille.

Elle y accompagna la pauvre enfant et ne la quitta qu'au moment où elle vit le sommeil, vainqueur, alourdir ses paupières, brûlantes des larmes versées.

En laissant tomber sur l'oreiller son front endolori, Florence eut encore un sursaut de chagrin.

— Oh ! Noll... pauvre oncle Noll !... balbutia-t-elle, dans un dernier sanglot.

Puis, attirant jusqu'à ses lèvres le visage de Mme Guéthary, elle lui murmura à l'oreille :

— Amie Angélique, si vous saviez !... ils nous ont fait bien du mal !...

Ce fut toute la confiance qui lui échappa.

Le lendemain, calmée par la prière matinale, la volonté raffermie, elle se mêla, sans une allusion au passé, à la vie de ses vieilles amies ; et celles-ci, discrètes et délicates, ne l'interrogèrent pas, puisqu'elle semblait vouloir garder, pour elle seule, son douloureux secret.

XV

A Kilmore-Castle, Gérald, le premier, s'était aperçu du départ de Florence Dally.

Éveillé de bonne heure par la perspective et les préparatifs d'une matinée de patinage, en joyeuse compagnie, sur le grand étang de Dorset-Hill, il avait vu, en descendant de sa chambre, celle de Florence ouverte, vide, dans ce désordre inhérent à tout voyage précipité ; et, à cette vue, il avait ressenti, au cœur, un choc violent.

Il avait compris avec une soudaine émotion, que ce n'était pas pour une absence de quelques heures, une messe ou une promenade extra-matinal, que sa cousine était partie ainsi, devançant, dans une hâte mystérieuse, le lever de l'aurore et l'éveil de toute la famille ; mais que le nid désert de l'oiseau fugitif était bien abandonné, à jamais.

Du premier coup d'œil, il avait aperçu, indices révélateurs, une valise jugée trop lourde ou trop encombrante, rejetée dans un angle de l'appartement ; par la porte béante de l'armoire à glace, les rayons à demi-déchargés de la fine lingerie qui, d'habitude, y était soigneusement rangée ; et cette double constatation emplît, tout d'abord, son âme d'un sentiment de sauvage triomphe.

Partie !... elle était partie... lui laissant le champ libre... il serait bientôt le maître de Kilmore où, sans doute, la lassitude découragée de Noll ne tarderait pas à lui abandonner la direction de toutes choses.

LE SOUPER EST, assurément, INDISPENSABLE

et la question qui se pose est celle-ci : Doit-on manger, boire, ou s'en priver, considérant le souper comme un rafraîchissement tardif ?

On doit se priver De tout ce qui n'est pas conforme aux simples règles hygiéniques suivantes :

On doit Manger Ce qui s'assimile vite et ne surcharge pas les organes digestifs durant la nuit.

On doit Boire Seulement ce qui provoque un sommeil réparateur, sans répression réactionnaire le matin.

BOVRIL

Il n'avait pas osé espérer une si facile et si prompte victoire.

Tout à coup, son regard tomba sur la lettre placée en évidence, sur la tablette du secrétaire et qui, sans nul doute, contenait les adieux de Florence... ; peut-être aussi l'explication de sa subite et désespérée résolution.

Il tressaillit violemment, puis, troublé par cette pensée, à pas muets, se rapprocha du secrétaire.

Qu'y avait-il dans cette missive close, qui lui apparut, soudain, menaçante, bien que le papier en fût d'un gris pâle très doux, fleurant un discret parfum d'iris et de violette, et qu'elle ne portât d'autre suscription que le nom ami d'Olivier Ruthwen ?

Si Florence, en ces lignes hâtives dont l'écriture se devinait toute tremblée à travers la demi-transparence de l'enveloppe, donnait à Noll la véritable raison de son brusque éloignement, cet aveu même, en son innocente simplicité, ne constituerait-il pas une accusation terrible contre Gérald ?

Ses menées ténébreuses et celle de lady Dorset, les méchancetés subtiles de Maud, qui avaient fait tant de mal à l'orpheline, trop loyale pour en soupçonner la fourberie, ne se trouveraient-elles pas là inconsciemment dévoilées ?

Dans ce cas, le dénouement de l'aventure était aisé à prévoir : Noll, indigné, n'hésiterait pas à bannir son frère de Kilmore-Castle, à en fermer les portes à leurs voisins de Dorset-Hill, et à rappeler, près de lui, Florence, dont rien désormais ne pourrait plus ébranler l'empire.

Le jeune homme jeta un rapide coup d'œil autour de lui.

Il n'y avait personne pour l'épier, ni dans la chambre déserte, ni dans le sombre couloir silencieux. Cependant, il hésita avant de porter la main sur le mince carré de papier que, seul, un fragile cachet de cire mauve, au chiffre de Florence, défendait des déloyales curiosités.

Ses doigts tremblants, dans leur geste familier, repoussèrent en arrière ses cheveux bruns : il ébaucha un faible mouvement de recul, en s'efforçant de détourner les yeux de la tache claire, fascinatrice, que mettait le papier satiné sur le velours bleu de la tablette.

C'était bien lâche ce qu'il allait faire là ! presque un vol... un abus de confiance en tous cas ; car la lettre, qu'il voulait dérober, ne portait point son adresse, mais celle du lord de Kilmore, d'Olivier, de son frère ; et la pauvre enfant qui l'avait écrite, au moment de s'exiler de la maison de famille, y révélait, sans nul doute, à celui qui avait toujours eu ses confidences, les plus intimes secrets de son cœur déchiré.

Un craquement du parquet, derrière lui, fit monter à ses tempes, malgré le froid de ce matin d'hiver, une petite sueur d'angoisse,

On venait... Éthel Stone, peut-être, ou le vigilant Archie Bricce...

(A suivre)

NOUVEAU FEUILLETON

Nous commencerons sous peu un magnifique feuilleton, plein d'émouvantes scènes, de la plus irréprochable moralité. Nous en donnerons le titre la semaine prochaine. Ce roman sera supérieurement illustré.

CHOSSES ET AUTRES

—Le désert du Sahara a trois fois l'étendue de la Méditerranée.

—Les deux mots les plus courts à prononcer, Oui et Non, sont ceux qui demandent le plus d'examen.

—En Chine les nichées d'oiseaux, les rats et les limaçons sont recherchés comme nourriture.

—En temps ordinaire, les nuages sont environ à un mille de distance de la terre.

—Au temps de la reine Elisabeth, tous ceux qui étaient invités à des banquets apportaient leurs cuillères dans leur poche.

—Il n'y a guère en Egypte, qu'un habitant sur cent qui sache lire et écrire, et près des deux tiers des habitants y sont sans profession et sans occupation.

—Au Japon tout homme qui travaille porte, attaché à son dos ou à sa coiffure, un écriteau indiquant son nom et son genre de travail.

—Les formes de chapeaux pour dames sont presque toutes cette année du genre Directoire et Empire, et quelquefois un léger soupçon de 1830. Ils ont de hautes calottes et de larges passes en paille avec une botte de fleurs au milieu.

—Des verres (tumbleurs) ressemblant quant à la forme et à la dimension, à ceux dont nous faisons usage aujourd'hui, ont été trouvés en grande quantité à Pompéi. Ils étaient faits d'or, d'argent, de verre, de marbre, d'agate et de pierres précieuses.

—Les plumes d'Australie, à leur état naturel, sont blanches ou grises, mais on les teint souvent en couleurs variées, pour en faire des ornements. On dit qu'une autruche peut fournir chaque année des plumes de qualités différentes, pour une valeur de \$40 à \$50. Les prix varient entre \$7 et \$200 la livre.

—L'Egypte comptait 8,000,000 d'habitants il y a 25 siècle. Sous la domination arabe la population est tombée à 3,000,000. Aujourd'hui elle est de 10,000,000 au moins. C'est un pays d'avenir et d'importance, surtout en raison du canal de Suez. Les manufacturiers et les hommes d'affaires devraient se tenir un peu mieux au courant de ce qui s'y passe.

—On vient de commencer à repeindre la tour Eiffel. C'est la première couche. Il y en aura deux. La seconde sera donnée seulement dans les premiers mois de l'année prochaine. Chaque couche demandant de environ un trimestre de travail et une équipe de cinquante peintres. Pour rhabiller du bas en haut la tour Eiffel il ne faudra pas moins de cent mille livres de peinture.

L'influenza, la toux, le rhume et la bronchite, La coqueluche, l'asthme et puis la laryngite, Voilà les fiers soldats de cette armée du mal, Que combat et défait notre Baume Rhumal.

—Sommaire de La Nouvelle Revue du 1er mars : L'inconscience, par Comte Ch. de Moüy ; Port-Arthur et les Français, par M. Démoussyne ; Le roman d'un rallié, par *** ; Portraits et médaillons du second empire, par M. Coirentin Guyho ; L'église orthodoxe, par M. Sens ; Le budget de 1899, par M. de Saint-Genis ; Méconnue, par M. Georges de Lys ; Lettres sur la politique extérieure, par Mme Juliette Adam.

La Quinzaine : Les provinces ; L'Armée ; Les Colonies ; Critique musicale ; Critique littéraire ; Critique dramatique ; Sciences ; Carnet mondain ; Mode. Administration et rédaction, 28, rue de Richelieu, Paris. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois. Voir l'annonce.

Mme HUBERT BELANGER

Echappe à la mort d'une manière presque miraculeuse

Son mari est étonné de la guérison de sa femme. Il se joint à elle pour recommander à toutes les femmes qui souffrent de ne pas hésiter mais de prendre de suite les Pilules Rouges du Dr Coderre

« Depuis la naissance de mon premier enfant, il y a huit ans, j'ai toujours souffert. J'étais d'une grande faiblesse, je souffrais du beau mal, mal de matrice, palpitations du cœur, de leurs dans la tête, pas de sommeil ni d'appétit. Mon lait se mêla à mon sang, ce qui aggrava de beaucoup ma maladie, j'étais toute enflée. Plusieurs médecins me soignèrent, mais ils ne comprenaient pas ma maladie, car ils ne m'ont absolument rien fait. Alors je résolus de tout mettre de côté pour essayer les Pilules Rouges du Dr Coderre. Je fus fidèle à les prendre et suivis les directions à la lettre. En même temps, je prenais les Tablettes Purgatives du Dr Coderre pour ma constipation et la poudre à injection pour les pertes blanches. Je me servis aussi des emplâtres pour le beau mal. Après avoir suivi le traitement pendant quelques semaines, je fus toute étonnée de me trouver parfaitement guérie. Je n'ai jamais été si bien de ma vie, car je ne ressens plus la moindre petite douleur. Je fais mon ménage de maison, et prends soin de mes enfants sans éprouver de fatigue, au contraire, je me sens alerte et toute heureuse. Mon mari s'unit à moi pour recommander les Pilules Rouges du Dr Coderre à toutes les mères de famille. » Mme Hubert Bélanger, No 76 rue Massue, Québec.

De tels témoignages devraient être un encouragement pour toutes les femmes malades qui n'ont plus aucun espoir d'être guéries. Ce que les Pilules Rouges du Dr Coderre ont fait pour Mme Bélanger elles peuvent le faire pour vous. Pourquoi donc continuer à souffrir plus longtemps, lorsqu'il vous est si facile de vous guérir. Vous ne courez aucun risque, les Pilules Rouges du Dr Coderre sont une spécialité d'une force étonnante, et elles vous guériront tout comme elles ont guéries des milliers de femmes qui les ont prises.

Les Pilules Rouges du Dr Coderre donnent toujours en même temps que la guérison, l'é-



Mme HUBERT BELANGER

nergie et le courage pour entreprendre les lentes et les tracas inévitables dans la vie. Elles sont toutes puissantes pour guérir le beau mal, la leucorrhée, les irrégularités, la constipation, les maux de tête, d'estomac, de reins, de côtes, douleurs dans le bas-ventre, les étourdissements, nervosité, les maladies particulières au changement d'âge, bouillonnement du sang, froidure des pieds et des mains, elles sont d'un grand secours prises avant et après la naissance d'un enfant ; les mères devraient

toujours en donner à leurs jeunes filles, elles les rendront régulières et aideront à la formation.

Souffrez-vous depuis longtemps ? Alors il est bien douteux qu'une ou deux boîtes de Pilules Rouges du Dr Coderre puissent vous guérir. Soyez consciencieuses et prenez-en assez pour leur donner une chance d'agir sur votre maladie, en même temps écrivez à nos médecins spécialistes. Vous pouvez les consulter pour rien. Ecrivez-leur une description bien complète de votre maladie. Vous n'avez rien à craindre, ne leur cachez rien, car toutes lettres adressées au : DEPARTEMENT MEDICAL, BOITE 2306, MO TRÉAL, sont ouvertes, répondues et tenus confidentielles par eux. Si des dames le préfèrent, elles peuvent consulter personnellement et gratuitement nos médecins spécialistes en se présentant à notre dispensaire pour les femmes, au No 274 rue St-Denis, tous les jours (excepté le dimanche), de 10 heures a.m. à 5 p.m. Consultations gratuites.

En garde contre les pilules rouges que l'on vous offre à la douzaine, au cent ou à 25c la boîte. Ces pilules rouges ne sont pas les véritables Pilules Rouges du Dr Coderre, ce sont des imitations. Refusez-les. Un grand nombre de ces imitations contiennent des drogues dangereuses. Les Pilules Rouges du Dr Coderre sont toujours vendues en petites boîtes de bois contenant 50 pilules rouges. Jamais autrement. Si votre marchand ne les a pas, envoyez-nous 50c. en timbres pour une boîte, ou \$2 50 par lettre enregistrée ou mandat-poste pour six boîtes. Une boîte de Pilules Rouges du Dr Coderre coûtant 50c dure plus longtemps qu'aucun remède liquide que vous payez une piastre. Nous les envoyons au Canada et aux États-Unis, pas de douane à payer. Ayez soin de donner votre adresse complète afin d'éviter tout ret. Adressez : CIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAINE, MONTREAL, CAN.

—Les Siamois croient que l'âme humaine met sept jours à faire le voyage de la terre au ciel, et conséquemment, ils prient sans relâche pendant sept jours après la mort d'un parent ou d'un ami.

POURQUOI DONC ?

Pourquoi vous épuiser la poitrine à tousser alors qu'une dose de Baume Rhumal remettra vos poumons en état ?

POUR CHAPELETS DES RR PP. Croisiers, médailles et petits chapelets de St-Antoine. Timbres-poste oblitérés, écrire à Agence de l'Ecole-Apostolique de Bethléem, 153, rue Shaw, Montréal.

LE CATARRHE SE GUERIT

Le catarrhe ressemble à la consommation, en ce sens qu'on l'a longtemps incurable ; mais il existe aujourd'hui un remède capable de guérir le catarrhe, à n'importe quelle période. Le remède a déjà été employé, pendant plusieurs années, par feu le Dr Stevens, une autorité pour les maladies de la gorge et des poumons. Ayant fait l'expérience de ses propriétés curatives, dans des milliers de cas et voulant soulager l'humanité souffrante, j'enverrai GRATIS à tous ceux qui souffrent du catarrhe de l'asthme, de la consommation, ou de n'importe quelle maladie nerveuse, la recette en question, en allemand, en français ou en anglais, avec toute direction pour préparation et emploi du remède. Prompt envoi par la maille à quiconque en fera la demande, avec timbre et en mentionnant ce journal à W.-A. NOYES, 920, Powers' Block, Rochester, New-York.

LIBRAIRIE FAUCHILLE

1712 rue Sainte-Catherine

MONTREAL

Correspondant direct de tous les journaux français. Supplément du Petit Journal, 3 cents franco partout, l'Exposition de Paris 1900, un fascicule par semaine, 15 cents. La Vraie Mode, la Mode Nationale, l'Echo de la Mode avec patron découpé, 5 cents. Dictionnaire Larousse, un fascicule par semaine, 15 cents. Toujours en main les dernières nouveautés de Paris. Toute commande exécutée à trois semaines d'avance.

Accords de Pianos ... par M. J. Rivet
20 années chef du département des accords à la maison L. F. M. Pratte & Cie
S'adresser chez M. J. A. BOUCHER, Marchand de Musique, 1622 Notre-Dame.
PHONES : Bell Main 1850 ; March. 457.

...TRAITEMENT DOMESTIQUE... Corsets...

Contre l'Ivrognerie
Nous guérissons plus de patients que ne le fait n'importe quel remède au monde contre l'abus des liqueurs. C'est parce que nous traitons nos patients à domicile, épargnant par là, du temps, des dépenses et l'obligation d'aller se faire traiter publiquement dans un institut, parce que nous ne donnons pas d'injections hypodermiques dont les effets sont si funestes, et que nous donnons des toniques efficaces, parce que nous ne faisons pas seulement disparaître le désir de boire, mais que nous guérissons les maladies causées par l'abus des liqueurs enivrantes.

Avec notre système de correspondance, chaque patient reçoit un soin et des instructions privés. Nous avons reçu, d'hommes distingués et bien vus dont l'influence ne s'achète pas, de meilleures recommandations que n'en a jamais reçu n'importe quel remède de l'univers. Parmi ces personnes qui recommandent si hautement notre traitement se trouvent le Rév. F. Strubbe, vicaire de Ste-Anne, le Rév. J. A. McCallen, de St-Patrice, le Rév. Canon Dixon, recteur de St-Jude ; le Rév. M. Taylor, pasteur du Centenary Methodist Church. Renseignements et traité sur l'alcoolisme envoyés gratuitement sur demande dans une enveloppe cachetée ordinaire. Adressez : THE DIXON-CURE CO., 40 AVENUE DU PARC, MONTREAL.

Vous aurez le confort en vous faisant mesurer par nos célèbres corsets Coupe parfaite. Toujours en stocks les R. G. - P. D. - D. A. FERRISS, Etc., Etc.

C.-J. GRENIER

2310 Ste-Catherine, Près Mansfield.
1613 Ste-Catherine, pts de la rue St-Hubert.

50 YEARS' EXPERIENCE PATENTS

TRADE MARKS DESIGNS COPYRIGHTS & Co. A person sending a sketch and description may obtain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents. Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the Scientific American. A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, \$5 a year; four months, \$1. Sold by all newsdealers MUNN & Co. 361 Broadway, New York Branch Office, 625 F St., Washington D. C.

LE MONDE MODERNE

Grande Revue mensuelle. Magazine français convenant à toute la famille. 250 articles et 2,000 gravures, le tout inédit. Pour apprécier son importance, demander, 5, rue St-Benoît, Paris, un spécimen complet, qui sera envoyé gratuitement. Abonnement : un an \$4.00 ; six mois \$2.50 ; trois mois \$1.20 ; un numéro, 30 cts.

En vente à la librairie Fauchille. Abonnez-vous au MONDE ILLUSTRÉ : le plus complet des journaux illustrés du Canada. Deux pages de texte et quatre pages de gravures chaque semaine.

HOMMES FAIBLES



Jeunes et vieux—Guérison permanente, assurée, de perte de vitalité—faiblesse, impotence, débilité, perte de mémoire, etc. 28 ans de succès en Europe. Ecrivez pour notre livre "Hommes Faibles," gratis sur demande.

PASTILLES Dr. JEAN

\$1.00 le flacon. Par le mail, cacheté, franco port
Seuls dépositaires : **Cie Médicale du Dr. Jean**
Adressez : B. Poste Boite 187, Montréal, Can

En vente chez A. DECARY, coin Sainte Catherine et Saint Denis; B.-E. McGale, 2123 Notre-Dame; C.-O. Dacler, coin Saint-Denis et Duluth; Jos. Contant, 1475 Notre Dame.



★ VIN ★
ST-LEHON

Naturel,
Tonique,
Stimulant.

En vente dans les
meilleures phar-
macies.

**LAPORTE,
MARTIN
& CIE,**

Seuls agents au
Canada.

35 ANS D'EXPERIENCE

ARMAND DOIN

1584 Rue Notre-Dame

Assortiment Extraordinaire de
Chapeaux !

Chapeaux dur et mou
depuis 75c en montant.

Pas de charge extra pour
faire les chapeaux de Soie
et Pull-Over. Prix réduits.

ARMAND DOIN

1584 Notre-Dame



Abonnez-vous au **MONDE ILLUSTRÉ**, le plus complet des journaux français illustrés et littéraires du Canada.

Un bienfait pour le beau sexe

Aux Etats-Unis, C.-P. de Hartigny, Manchester, N. H.



Peitrine parfaite par les **Poudres Orientales**, les seules qui assurent en 3 mois le développement des formes chez la femme et guérissent la dyspepsie et la maladie du foie.
Prix : Une boîte, avec notice, \$1.00; Six boîtes, \$5.00.
Dépôt général pour la Puissance:
L. A. BERNARD

1882, rue Sainte-Catherine, Montréal



Faussees dents
SANS PALAIS

Couronnes en or ou en porcelaine posée sur de vieilles racines.
Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.
Dents extraites sans douleur chez

J. G. A. GENDREAU, Dentiste,
20, rue St-Laurent, Montréal.
Tél. Bell 2818.

32262

LIQUEURS ET ELIXIR VÉGÉTAL

DE LA

GRANDE CHARTREUSE

EN VENTE

Chez tous les Importateurs de Vins et Liqueurs,
Epiciers en gros et en détail.

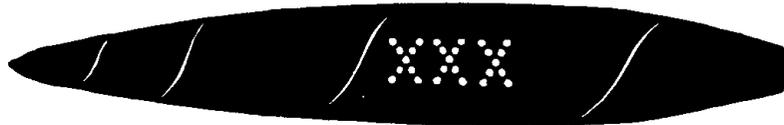
SE MÉFIER DES CONTREFAÇONS.

SEUL AGENT AVEC MONOPOLE POUR LE CANADA :

La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires (Ltee)

242, 244 et 246, rue Saint-Paul Montréal

LE CAPITOL



EST FAIT AVEC DES TABACS DE PREMIERE QUALITÉ

VICTOR ROY,

Architecte et évaluateur

151, RUE SAINT - JACQUES,

CHAMBRE 4

TÉLÉPHONE 2113

DR BERNIER

DENTISTE

60, rue Saint-Denis

MONTREAL

LA NOUVELLE REVUE

28, Rue Richelieu, Paris

Directrice : Mme Juliette Adam

PARAIT LE 1er ET LE 15 DE CHAQUE MOIS

ABONNEMENT	Un an	5 mois	3 moi
	Paris et Seine	50f	26f 14f
	Départements	56f	29f 15f
	Etranger	62f	32f 17f

On s'abonne sans frais : dans les bureaux de poste, les agences du **Crédit Lyonnais** et celles de la **Société générale de France** et de l'Etranger.

J'ai fait usage du Purificateur Tonique du Dr Lussier en 1884, pour une sévère attaque de rhumatisme inflammatoire. Ce remède m'a complètement guéri. Depuis ce temps nous en faisons usage dans la famille dans tous les cas de dérangements et nous nous en trouvons bien. Je considère ce remède supérieur en tout ce que je connaisse et indispensable dans chaque famille.

Antoine Plante dit Sauvé,
St Louis de Gonzague.

U. PERREAU

RELIEUR

No 40, Place Jacques-Cartier, Montréal

Spécialités : Reliure de Bibliothèque, Reliure de Luxe, Livres, Blancs, Replage, Etc.
Relieur pour **LE MONDE ILLUSTRÉ**.
L'ouillage le plus complet et le plus nouveau de la ville.
Une visite est sollicitée.

Un prix spécial aux Communautés

NOUVELLE

Librairie Française

1632 RUE STE-CATHERINE

Entre les rues Labelle et Saint-Hubert

JULES PONY, Propriétaire

Les amateurs de littérature française trouveront à ce nouvel établissement, un choix complet d'œuvres françaises les plus nouvelles, les plus amusantes et les plus variées parues jusqu'à ce jour et à des prix très modérés. Aussi journaux français illustrés, artistiques et comiques, ainsi que revues périodiques, etc. Une visite est sollicitée.

Un PRÊTRE

de Rome a TROUVÉ le SECRET de GUÉRIR
ANÉMIE - DÉBILITÉ GÉNÉRALE
DYSPEPSIE - MANQUE D'APPÉTIT
FIEVRES - ÉPUISEMENT, etc., avec les
PILULES ANTONIO
toniques, dépuratives, reconstituantes. 2 fr.
Phie MALAVANT, 19, r. des Deux-Portes, PARIS
Dépositaire à Montréal: ARTHUR DECARY.

"La Presse"

TOUT le monde lit
le grand journal
parce qu'il satisfait,
instruit, intéresse et
amuse tout le monde.

Le plus fort tirage

au Canada, sans exception.

CIRCULATION

66,181

COPIES PAR JOUR

Seize millions de lecteurs par année.

....FONDE EN 1826....

LA MINERVE

Journal Quotidien du matin.

ABONNEMENT

A Montréal \$4.00 par an
Hors Montréal 3.00 par an

Le Monde Canadien

La grande revue hebdomadaire

DOUZE PAGES, GRAND FORMAT

Nouvelles, Feuilleton, Agriculture, Etc.

ABONNEMENT,

Un An . . . \$1.00 Six mois . 50c.

Voir notre liste de
primes publiée toutes
les semaines dans le
MONDE CANADIEN.

Rédaction, Administration, Atelier
35, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL,
Téléphone Bell Main 613